

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

33° : ALGER

35° : TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 2 Octobre 2013 - 27 Dhou al-qı'da 1434 - N° 392 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

AMÉLIORATION DES CONDITIONS  
DE VIE DES CITOYENS

**Le message  
du Président**

Page 3

EN PRÉVISION DES  
PROCHAINES ÉCHÉANCES  
POLITIQUES

**Les partis à l'heure  
des alliances**

Page 3

DIPLOMATIE  
**Une culture  
de paix**

Page 5

FORMATION PROFESSIONNELLE

## L'AUTRE RENTRÉE !

Page 3



**Bedoui : «L'apprentissage, un nouveau défi»**

► 270 000  
nouveaux  
stagiaires

**ALGÉRIE - FRANCE**

**M. Raffarin  
aujourd'hui  
A Alger**



Page 4

**Partenariat  
dans le secteur  
de l'électricité**

BENBADA :  
«L'Algérie mettra  
son système  
de commerce en  
conformité avec les  
accords de l'OMC»

Page 6

**Internet**

**M<sup>me</sup> Derdouri**  
met en relief le  
besoin des pays  
arabes de renforcer  
leur coopération

Page 6

**SCIENCE et VIE**

**Les  
réflexes  
contre le**

**MAL DE DOS**

Pages 12-13

**HISTOIRE**

**Les plus acharnés  
des adversaires  
de l'**Emir  
Abdelkader****



Page 14

**COA**

**CINQUANTENAIRE  
Un panel de  
personnalités  
sportives au  
rendez-vous**

Page 24

**ALGER**

**TUER,  
C'ÉTAIT SON  
OBSESSION !**

12 ans de prison pour  
la femme criminelle

Page 10



## MÉTÉO

## Régions Nord : 33° à Alger

- Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé.
- Les vents seront faibles d'Est à Nord-Est près des côtes et variables vers l'intérieur.
- La mer sera belle à peu agitée.

## Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé excepté quelques formations nuageuses de l'extrême sud vers le Hoggar/Tassili durant l'après-midi.

|             |     |     |     |     |
|-------------|-----|-----|-----|-----|
| Alger       | max | 33° | min | 20° |
| Oran        | max | 34° | min | 21° |
| Annaba      | max | 31° | min | 20° |
| Béjaïa      | max | 29° | min | 21° |
| Tamanrasset | max | 35° | min | 20° |

## MOSTAGANEM

**13 troupes attendues à la 4<sup>e</sup> édition du Festival d'El Inchad**

Treize troupes de sept wilayas prendront part à la quatrième édition du Festival d'El Inchad, qui s'ouvrira aujourd'hui à Mostaganem, a-t-on appris auprès du commissariat du festival.

Les troupes d'Oran, Tlemcen, Mascara, Tiaret, El Bayadh, Béchar et de Mostaganem se disputeront les trois premiers prix du festival allant de 150.000 à 650.000 DA, en plus du prix du jury. Selon la même source, le festival qui se poursuivra jusqu'au 6 octobre courant sous le slogan «nachid doux, goût raffiné» vise l'émergence de talents, la création d'un climat de compétitivité, l'évaluation de la situation de l'inchad en Algérie et la promotion de la recherche académique dans ce domaine.

Les principales missions des services de la sûreté nationale ont été mises en exergue à El-Bayadh, lors de Journées d'information sur ce corps sécuritaire, inaugurées hier par le directeur des Unités républicaines de sécurité (URS), Lakhdar Dehimi. Une exposition sur les moyens et équipements technologiques modernes utilisés par les différents services de police dans leurs missions quotidiennes de sécurisation des biens et des personnes, en matière notamment de lutte contre la criminalité, de déminage, de sécurité routière et de formation, a été inaugurée à la salle omnisports jouxtant le stade communal d'El-Bayadh. Cette manifestation, qui s'estale sur trois jours, a été également marquée par l'organisation au stade communal, d'exercices simulant des interventions de lutte contre différentes formes de criminalité et reflétant le degré de maîtrise et de professionnalisme atteint par les services de police dans ce domaine.

## EL TARF

**11.000 nouveaux inscrits aux cours d'alphabétisation**

11.144 personnes, dont 10.433 femmes, rejoindront cette année à El Tarf les cours d'alphabétisation dispensés par l'antenne de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), a-t-on appris, hier, auprès du directeur de cette structure. Parmi ces personnes figurent 7.008 nouveaux inscrits pour les classes du premier niveau et 4.136 pour le second niveau, a précisé M. Mahmoud Meslem, précisant que le nombre d'analphabètes a sensiblement baissé à El Tarf où il est recensé, aujourd'hui, 52.101 illétrés contre 70.000 en 1998. L'ensemble des effectifs sera réparti à travers 340 classes encadrées, cette année, par quelque 200 enseignants, a ajouté le même responsable qui a insisté, à ce propos, sur le déficit de l'encadrement «qui se fait vivement ressentir à la veille de cette nouvelle rentrée scolaire».

## MÉTÉO

# Le ministre des Ressources en eau à Skikda

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau, effectuera dimanche 6 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda.

Le ministre inspectera, lors de sa visite plusieurs chantiers dont le projet de réalisation de la station de traitement de l'eau potable du barrage Guenitra, le projet d'alimentation en eau potable de l'extension sud de la zone urbaine de Skikda et le projet de réalisation de la station de traitement des eaux usées (STEP) Skikda.



## CE MATIN À CONSTANTINE

### Conférence de presse de l'UGCAA sur «le marché de bétail»



L'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) organise ce matin à 10h, en son siège de Constantine, (Cité Daksi projet 35 lgts n°12, près de masjid Hamza), une conférence de presse qui portera sur «Le marché de bétail en Algérie».



### El-Bayadh Journées d'information sur les services de la Sûreté nationale

### 2.000 personnes âgées vivent dans des centres d'accueil en Algérie

Plus de deux mille (2.000) personnes âgées vivent dans des centres d'accueil en Algérie, a indiqué hier à Alger la directrice générale de la famille et de la cohésion familiale au ministère de la Solidarité nationale, de la famille et la condition de la femme, Khadidja Laadjal. Intervenant lors d'une rencontre consacrée à l'adoption du plan d'action national en faveur des personnes âgées, Mme Laadjal a précisé que les sans domicile fixe (SDF) ou les malades mentaux constituent la «plus grande partie» de cette frange de la société.

«2.130 personnes âgées sont prises en charge dans 33 foyers d'accueil existant au niveau national», a-t-elle souligné, ajoutant que dans le cadre de la réinsertion de ces personnes, 90 d'entre elles ont été réintégrées au sein de leurs familles en 2012 et 8 autres confiées à des familles qui ont exprimé, à leur demande, de prendre en charge ces personnes âgées.

Concernant le plan d'action qui devrait être adopté par les membres du comité national de protection et de bien-être des personnes âgées, Mme Laadjal a indiqué que sa mise en œuvre nécessite l'implication de plusieurs secteurs, notamment celui de la santé.

Selon les chiffres fournis en 2008 par l'Office national des statistiques (ONS), l'Algérie compte 2.531.000 personnes dépassant les 60 ans.

## SKIKDA

### 100 vétérinaires pour sensibiliser les citoyens aux risques de maladies affectant le cheptel

Une centaine de vétérinaires a été mobilisée en prévision de l'Aïd El Adha dans la wilaya de Skikda pour le contrôle du cheptel ainsi que pour la sensibilisation des citoyens aux risques de maladies pouvant affecter les moutons, a-t-on appris hier auprès de l'Inspection vétérinaire de la direction des Services agricoles (DSA).

Cette campagne sera lancée «dans les tout prochains jours» sur les principaux points de vente, a ajouté la même source, précisant que les citoyens seront principalement sensibilisés aux risques que représente le kyste hydatique.

## BECHAR

### La faculté de médecine prochainement ouverte

La faculté de médecine de l'université de Béchar sera ouverte officiellement au cours de cette année, a-t-on appris hier auprès du recteur de cette université, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année universitaire 2013-2014. «Nous procérons actuellement au recrutement des différentes catégories de personnels pédagogiques et d'encadrement scientifique de cette faculté, la première du genre dans le sud-ouest du pays», a indiqué M. Abdallah Laoufi. «L'ouverture de la structure universitaire permettra d'offrir de nouvelles perspectives d'enseignement, de formation et de recherches dans le domaine médical, et de combler, au cours des prochaines années, le déficit en praticiens de la santé et autres spécialités, constaté à travers les wilayas de Béchar, Adrar et Tindouf», a-t-il précisé.

L'université de Béchar s'est dotée également, pour cette nouvelle année universitaire, d'une faculté des sciences sociales et d'une cité universitaire de 1.500 lits, a signalé M. Laoufi.

## AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES CITOYENS Le message du Président

**Boualem Branki**

**La mission de développement économique et social que s'est assigné le Président Bouteflika se poursuit. Elle se poursuit le plus normalement du monde, et avec une très grande débauche d'énergie de la part du gouvernement, pour concrétiser les objectifs du programme du Président.**

Le Conseil des ministres qui s'est tenu dimanche a donné en fait une idée assez large et claire de cet objectif, comme il a rassuré sur les intentions du Président Bouteflika de mener à bon port les réformes économiques et la réalisation de son programme quinquennal. Et, à ce niveau, il n'y a pas d'équivoque. Ainsi, il a appelé le gouvernement à poursuivre les efforts de l'Etat en vue de renforcer la démarche de développement économique et social à travers la dynamisation de la réalisation des projets d'équipements, la stabilisation des cadres réglementaire et fiscal et le maintien des transferts sociaux. Il donne ainsi une consistance plus grande aux efforts du gouvernement en matière de développement socio-économique et de développement local au sens large du terme. En outre, il a rappelé que «le développement de notre sphère productive constitue un axe



majeur, autour duquel doivent s'inscrire l'ensemble des démarches sectorielles.

L'agriculture est, dans cette démarche, un segment nodal pour lequel l'Etat a déjà consenti des efforts importants censés se traduire par des résultats tangibles en matière d'amélioration qualitative et quantitative de la production, à même d'assurer, la sécurité alimentaire du pays». Cela dénote dès lors le grand intérêt du Président autant pour l'amélioration des grands indicateurs économiques en ce qu'ils élargissent la base productive du pays, et donc plus d'emplois et des salaires réguliers, mais également

donne un sens concret à la bataille de la sécurité alimentaire avec un secteur agricole devant répondre à une demande toujours plus forte. Et, à l'adresse des producteurs, des entrepreneurs et des industriels, il sera rassurant : le gouvernement, a-t-il insisté «devra minutieusement préparer la prochaine rencontre tripartite qui sera consacrée à la dynamisation du développement économique national fondée sur le renforcement du cadre de promotion de l'entreprise nationale qui constitue la source première de création de richesse et d'emploi et d'impulsion de la croissance». Et puis le Président Bouteflika rappelle que «l'ampleur des défis auxquels notre pays demeure confronté, en dépit des appréciées étapes franchies, exige d'éviter tout retard dans l'action engagée ou celle en cours de maturation. Il appartient, en conséquence, d'inscrire l'action dans une démarche de mobilisation cohérente et coordonnée des efforts et des moyens qui tiennent compte de la tâche qui nous incombe».

Là-dessus, le Chef de l'Etat est exigeant : amélioration tous azimuts des services rendus au citoyen, dynamisation des secteurs névralgiques et, surtout, une loi de Finances 2014 qui prenne en compte l'énorme besoin de la demande sociale en termes de transferts sociaux. Ce Conseil des ministres a en fait délivré un seul grand message : le Président Bouteflika reste préoccupé par la réalisation des grands projets de développement, et le bien-être des citoyens.

## EN PRÉVISION DES PROCHAINES ÉCHÉANCES POLITIQUES Les partis politiques à l'heure des alliances

**Kamel Cherif**

Les partis politiques se mettent à l'heure des alliances après que le Président de la République eut chargé le gouvernement de préparer de manière minutieuse les prochaines échéances électorales. Le message a été bien reçu par les partis politiques qui s'activent d'ores et déjà afin de lier des alliances.

Celles-ci demeurent une pratique ordinaire et courante dans toutes les démocraties, ce qui explique les initiatives prises par certains partis politiques qui ont amorcé des contacts. Du fait de l'importance des prochaines échéances politiques, les grosses cylindrées ont commencé à bouger en vue de soutenir un candidat ou un programme.

L'alliance présidentielles qui comprenait le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement démo-

cratique national (RND) et le Mouvement pour la société et la paix (MSP) a vu le parti islamiste faire faux bond ce qui nécessita la révision de sa composante.

En ce sens, plusieurs partis ont déjà affiché leurs intentions de s'allier, à l'exemple de Tajamou Amal al Jazaïr de Amar Ghoul qui a déjà pris attaché avec le FLN ou encore les contacts du FLN avec le plus vieux parti d'opposition, le Front des forces socialistes (FFS). Le Mouvement populaire algérien (MPA) de Amara Benyounous n'est pas en reste dans la mesure où le RND avait songé à ce parti pour l'inventer au sein de l'alliance présidentielle, après le retrait du MSP.

Les partis des autres mouvements avaient déjà commencé à bouger l'été dernier. Toutefois, la coalition de ces partis et d'autres personnalités politiques ou nationales, semble être conjoncturelle dans la mesure où ils n'ont plus donné signe de vie depuis que le chef de l'Etat a repris ses activités. En ce sens, ces partis de-

vraient repenser leurs alliances en vue des prochaines échéances. Le MSP qui ambitionne de se placer comme chef de file des formations politiques islamistes ne semble pas faire l'unanimité quand on sait que des partis de la même obédience lui reprochent de vouloir imposer son leadership, au moment où des partis prétendant s'approprier la mouvance «démocratique» n'arrivent pas à s'asseoir autour d'une même table.

Qu'à cela ne tienne, les prochaines échéances politiques imposent aux partis, notamment ceux qui cumulent une expérience politique de plusieurs années, de s'allier. Le top a été donné par le Président de la République dont le message se veut rassurant aussi bien au niveau interne qu'externe puisque les échéances seront respectées et rien n'est remis en cause. Quant aux partis politiques, le compte à rebours a commencé pour envisager les prochains rendez-vous avec davantage d'ambition et de sérénité.

## COMMUNICATION Le projet de loi sur l'audiovisuel en adéquation avec les pratiques universelles



**Le secteur de la communication a pris en considération lors de l'élaboration de ce projet de loi les pratiques en vigueur dans le monde dans ce domaine», a indiqué M. Messahel dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la deuxième réunion annuelle du forum arabe sur la gouvernance de l'Internet.**

**Il a précisé que «des professionnels et les concernés par l'audiovisuel ont été consultés à ce sujet». «Le projet de loi sur l'audiovisuel approuvé dernièrement par le Conseil des ministres sera soumis dans les prochains jours aux deux Chambres du Parlement», a-t-il souligné, précisant que l'ouverture du champ audiovisuel était «un droit constitutionnel» et «un engagement du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika». A une question sur l'autorisation accordée à des chaînes privées d'ouvrir des bureaux en Algérie et qui expire le 31 décembre, le ministre a indiqué que «la question sera traitée avec les concernés au cas par cas», notant que de plus important est de mettre en place un cadre juridique pour la protection de tous». L'ouverture du champ audiovisuel a pour but de «présenter une information crédible au citoyen», a-t-il souligné, ajoutant que les lois qui seront promulguées seront au service de l'audiovisuel (...) et dans l'intérêt du citoyen et du pays».**

## C'EST LA RENTRÉE POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### M. Bedoui : «L'apprentissage, un nouveau défi»

► 270 000 nouveaux stagiaires

Le nouveau défi pour le secteur de la formation à l'échelle nationale est l'impulsion de l'apprentissage, a déclaré mardi à Mégargine, dans la wilaya de Ouargla, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui. Président la cérémonie officielle de la rentrée de formation (2013-2014) au niveau du CfpA Chahid Belhadj Belkacem, le ministre a indiqué que le défi du secteur, à échelle nationale, est de donner une impulsion au segment de l'apprentissage, «fin d'atteindre un taux de 60%, en veillant à intégrer ensuite les stagiaires dans les projets publics de développement». M. Bedoui a mis l'accent, dans ce contexte, sur la formation dans les secteurs des travaux publics, de l'énergie, du tourisme et aussi de l'agriculture, «fin de préparer une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du marché de l'emploi». Le minis-

tre a procédé, ensuite, à la pose de la première pierre d'un projet de centre de formation professionnelle et d'apprentissage à Zaouïa El-Albidia, d'une capacité de 300 places et de 60 lits. Retenu dans le cadre du programme de soutien à la croissance économique (2011), le projet s'étend sur 15 000 m<sup>2</sup>, dont 5 910 m<sup>2</sup> de bâtis, et compte parmi ses structures 8 ateliers, 8 salles de cours et 4 salles polyvalentes. Auparavant, M. Bedoui avait visité, à Hassi-Messaoud, l'école d'application de l'entreprise nationale de forage (Enafor), opérationnelle depuis novembre 2007 et chargée de la formation de personnels pour les besoins de l'entreprise. Cette école formera cette année 120 ingénieurs en forage, et une moyenne de 130 ingénieurs, en forage (90), électricité (20) et mécanique (20), a-t-on indiqué. Un total de 7 958

nouveaux postes de formation sont ouverts à travers la wilaya d'Ouargla, en plus de nouvelles offres de formation adaptées aux besoins du marché local de l'emploi. Les postes de formation sont répartis notamment sur la formation résidentielle (2 325), l'apprentissage (2 383), les cours du soir (325) et la formation de la femme au foyer (1 990), pour 18 filières de formation et 169 spécialités dispensées à travers 270 sections de formation. De nouvelles filières sont introduites dans la nomenclature de formation, en rapport notamment avec l'industrie pétrolière, la maintenance des équipements audiovisuels, l'hôtellerie et le tourisme, lors de cette session encadrée par 497 formateurs. La nouveauté cette année est l'entrée en phase de formation de la première promotion du centre de formation du groupe Sonatrach ouvert à Ouargla, constituée de 40

stagiaires qui seront formés dans des spécialités liées à l'activité hydrocarbure, dont la soudure pipe. La wilaya d'Ouargla compte actuellement 15 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, 4 instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, un centre régional de la formation professionnelle à distance, ainsi que 10 établissements privés agréés, offrant une capacité globale de près de 6 900 places. Le secteur dispose aussi de 9 internats totalisant 900 lits, dont 120 lits pour filles, en plus de demi-pensionnat servant 2 000 repas. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels poursuivra sa visite de travail par l'inspection de plusieurs structures et projets relevant de son secteur à travers la wilaya.

## BENBADA : «L'Algérie mettra son système de commerce en conformité avec les accords de l'OMC»

L'Algérie mettra son système de commerce en conformité avec les accords de l'OMC, a déclaré hier à Béchar, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

«L'Algérie mettra son système de commerce en conformité avec les accords de l'OMC, pourvu que les délais de transition octroyés soient raisonnables», a souligné M. Benbada, à l'issue de sa visite de travail dans cette wilaya. «Notre pays est disposé à une accession rapide à l'OMC, et nous nous réjouissons des progrès enregistrés lors de nos rencontres bilatérales», a-t-il dit.

Auparavant, le ministre du Commerce a visité le chantier de réhabilitation du marché de gros des fruits et légumes de Béchar.

Une enveloppe financière de 36 millions de dinars est dégagée pour la concrétisation de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la modernisation des marchés de gros des fruits et légumes à travers le pays.

M. Benbada, qui a effectué une visite de travail de deux jours dans la wilaya, s'est enquis des réalités du secteur du commerce dans cette collectivité, et a pris connaissance des préoccupations des différents opérateurs économiques de la région, au cours d'une rencontre qu'il a présidée lundi soir.

La wilaya de Béchar compte actuellement 26.428 opérateurs inscrits au registre du centre national du registre du commerce (CNRC), dont 852 entreprises et autres sociétés activant dans différentes filières notamment du commerce, des travaux publics, du bâtiment et des services, a indiqué la responsable locale du CNRC.

## ALGÉRIE - SLOVÉNIE La contribution de la diaspora algérienne à l'économie présentée lors d'un séminaire en Slovénie

Les actions de sensibilisation entreprises par les autorités algériennes pour inciter la communauté d'affaires nationale établie à l'étranger à investir en Algérie, ont été présentées par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), lors d'un séminaire organisé récemment à Portoroz (Slovénie). Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme Euromed Migration III, a constitué une opportunité d'échange d'expériences entre les pays des deux rives de la Méditerranée en matière de politiques d'investissement, précise l'Andi sur son site web. Il s'agissait également d'adopter des mécanismes favorisant la contribution des migrants dans la croissance économique.

Dans ce cadre, l'Andi a fait part de son expérience qui s'est traduite par des actions de sensibilisation entreprises à l'effet d'inciter la communauté d'affaires nationale établie à l'étranger pour investir en Algérie. En outre, l'agence a participé aux ateliers organisés au cours de cette rencontre, portant principalement sur les voies et moyens susceptibles d'assurer un meilleur apport des migrants en matière de transfert de connaissances et de savoir-faire.

APS

## ALGÉRIE - FRANCE

# M. Raffarin aujourd'hui en Algérie

**L'ancien Premier ministre français et chargé de la relation économique entre la France et l'Algérie, Jean-Pierre Raffarin, est attendu à partir de demain mercredi à Alger, pour une visite de deux jours destinée à booster le partenariat entre les deux pays à quelques semaines d'une première réunion intergouvernementale de haut niveau, a-t-on appris hier auprès de son conseiller.**

Cette visite, la troisième de M. Raffarin depuis sa désignation par l'ex-président français Nicolas Sarkozy comme envoyé spécial pour la relation économique avec l'Algérie, vise à faire le point sur nombre de dossiers favorablement réglés dans le cadre de cette mission, mais aussi à «avancer ou à continuer à progresser sur ceux qui demeurent en suspens».

Pour M. Raffarin, cette visite fournira l'occasion de faire un «point opérationnel» avec les interlocuteurs compétents et d'examiner les voies et moyens d'avancer sur les dossiers en cause, qui seront repris lors de la réunion, en décembre prochain à Alger, d'un comité intergouvernemental de haut niveau qui se tiendra pour la première fois sous la présidence des Premiers ministres des deux pays. «Ma mission porte sur des dossiers précis et s'inscrit dans la durée. Après le règlement fa-

vorable d'un certain nombre de ces dossiers, mes interlocuteurs algériens et moi nous nous attachons à avancer ou à continuer à progresser sur ceux qui demeurent», a-t-il indiqué à l'APS, se félicitant de la mise en service du métro d'Alger en novembre 2011, de la pose de la première pierre de la nouvelle usine de Sanofi le 26 septembre dernier à Sidi Abdallah et du démarrage des travaux de l'usine Renault de Oued Tlelat (Oran). Lors de sa visite en Algérie, M. Raffarin qui sera reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aura des entretiens notamment avec le ministre du Développement Industriel et de la promotion de l'Investissement, Amara Benyounes. La France a été classée premier fournisseur de l'Algérie en 2012 avec 6 milliards de dollars et son 4<sup>e</sup> client avec 6,6 milliards de dollars, selon les chiffres des Douanes algériennes.



## RAFFARIN À L'APS: Le potentiel de collaboration entre l'Algérie et la France est élevé

L'ancien Premier ministre français et chargé de la relation économique entre la France et l'Algérie, Jean-Pierre Raffarin, est attendu les 2 et 3 octobre en Algérie, en visite destinée à renforcer le partenariat et le potentiel de collaboration entre les deux pays. Dans cet entretien à l'APS M. Raffarin donne un éclairage sur cette visite et sur les perspectives du partenariat économique entre Alger et Paris.

**Ce déplacement à Alger intervient moins d'une année après votre dernière visite en Algérie, en votre qualité d'envoyé spécial du Président français pour les relations économiques franco-algéries afin de lancer le partenariat entre les deux pays. Peut-on savoir plus sur cette visite et les principaux projets qui seront à l'ordre du jour ?**

Ce sera le troisième déplacement en Algérie et la quatrième rencontre avec mes interlocuteurs algériens en moins d'un an. Cette visite s'inscrit dans la mission que m'ont confiée le président de la République française et le ministre des Affaires étrangères. Cette mission porte sur des dossiers précis et s'inscrit dans la durée. Après le règlement favorable d'un certain nombre de ces dossiers, mes interlocuteurs algériens et moi nous nous attachons à avancer ou à continuer à progresser sur ceux qui demeurent. Je travaillerais avec

le ministre du Développement Industriel et de la promotion de l'Investissement, M. Amara Benyounes, qui est mon interlocuteur désigné. Je rencontrerai aussi d'autres ministres et aurai l'honneur d'être reçu par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

La nature et le degré d'avancement des dossiers sont différents mais, comme vous le souhaitez, ils visent tous à renforcer le partenariat entre nos deux pays, nos entreprises, cela à leur bénéfice mutuel et en ayant à l'esprit les priorités de l'Algérie pour la diversification de son économie, la création d'emplois et la formation professionnelle, le transfert de savoir-faire et des actions communes vers les pays tiers.

**Votre visite intervient, cette fois-ci, à la veille de la tenue de la première réunion d'un comité intergouvernemental entre la France et l'Algérie, prévue en décembre prochain à Alger. Qu'est-ce que pourrait apporter votre visite dans cette perspective ?**

La visite du Président de la République française à Alger en décembre dernier a été effectivement marquée par la signature d'un accord bilatéral qui met en place des instances de concertation et de décision au niveau des ministres des Premiers ministres. Elles fournissent un cadre pour des rencontres régulières et des contacts à un haut niveau

fort utiles pour mieux se comprendre et faire progresser les dossiers. Ma mission est antérieure à ce dispositif, elle porte sur des dossiers bien identifiés et a une durée limitée - même si elle est renouvelable, - et permet des contacts approfondis. La visite d'octobre à Alger comme celle que j'avais effectuée en novembre 2012, quelques semaines avant celle du Président fournira l'occasion de faire un point opérationnel avec les interlocuteurs compétents et d'examiner les voies et moyens d'avancer sur les dossiers en cause, qui seront bien sûr repris lors des échéances intergouvernementales de fin d'année.

**Votre visite intervient aussi quelques jours après le démarrage effectif des travaux de l'usine Renault à Oued Tlelat (Oran). Quelle lecture en faites-vous ? Est-ce que cela confirme, en quelque sorte, votre déclaration d'avril dernier selon laquelle les «vents sont assez favorables» pour la coopération économique algéro-française et que des «beaux exemples de réussite de ce partenariat sont là pour le prouver ?**

Je crois en effet, comme je le disais en avril dernier, que «les vents sont favorables à la relation algéro-française». Face aux défis auxquels nos deux pays doivent faire face et qui portent en particulier sur la nécessité de tirer le meilleur

profit d'une mondialisation qui ne disparaîtra pas et qui est porteuse d'opportunités inédites, de créer des emplois en nombre et en qualité suffisants pour répondre aux besoins de notre jeunesse, de préparer un avenir plus respectueux des valeurs humaines et de l'environnement, nous devons agir ensemble chaque fois que cela est possible et souhaitable.

La mise en service du métro d'Alger en novembre 2011 a été un bel exemple de ce que nous pouvons faire ensemble, en dépassant les obstacles et freins qui se présentaient à notre coopération et qui bloquaient la réussite de ce projet.

La production prochaine de véhicules Renault en Algérie est également un autre signal fort. Le projet avance bien et, d'ici la fin de l'année prochaine, les premiers véhicules devraient sortir de l'usine de Oued Tlelat et commenceront à silloner les routes d'Algérie. L'intégration de la fabrication locale de certains composants dans cette chaîne de production démarre et, là aussi, des résultats importants sont attendus à court et à plus long terme. Je me réjouis également de la cérémonie de pose de la première pierre de la nouvelle usine de Sanofi le 26 septembre dernier à Sidi Abdallah, qui témoigne là encore du bon aboutissement de ce très bel investissement.

Ces exemples sont faits pour être suivis par d'autres tant notre potentiel de collaboration est élevé et notre volonté de le mettre en valeur forte.

## PRÉPARATION DE LA TRIPARTITE DU 10 OCTOBRE 2013

# Les Clés de la réussite

**De sources multiples, il apparaît que les partenaires sociaux tiennent à contribuer à la normalisation de la vie économique et sociale dans un climat politique revenu au beau fixe avec la tenue du Conseil des ministres sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika, la photo de famille du nouveau gouvernement mettant un terme aux spéculations et aux rumeurs infondées.**



La tripartite se réunit après 2 ans (celle de 2011 avait mis à l'ordre du jour «l'entreprise» pour traiter de l'avenir, c'est-à-dire qu'elle met les partenaires sociaux pied du mur : œuvrer collectivement à la relance de l'économie nationale).

Cette approche a été le fil conducteur du Premier ministre Sellal, sur la base du constat d'échec formulé par Ahmed Ouyahia avant son remplacement.

Abdelmalek Sellal a, tout au long de l'année, fait mûrir les idées de reprise en main de l'économie, la politique sociale (favorable aux travailleurs, aux catégories défavorisées, aux chercheurs d'emplois et créateurs d'activités indépendantes) lui permettant de peser sur les questions économiques de fond : production de biens et de richesses à partir de la base industrielle et agricole nationales, créations d'emplois productifs et redistribution équitable de la richesse nationale.

La formule générique de réduction de la dépendance aux hydrocarbures est devenue un levier pour encourager les exportations, limiter les importations, lutter contre les contrebandiers et les narcotrafiquants.

Ainsi la sphère de l'économie et du social a gagné en importance dans l'opinion pu-

blique. Le Forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance a été le point d'orgue de la formation du consensus le plus large des acteurs économiques et des universitaires réunis au mois de juin au Palais des Nations de Sidi Fredj. Ce Forum a mis à l'ordre du jour :

La relance de l'investissement productif, le développement du partenariat étranger-EPE, du partenariat public-privé, de la création de PME de taille respectable capables de participer à la promotion du produit algérien sur les marchés extérieurs.

Sur cette base, les universitaires, les associations, les syndicats patronaux et de travailleurs, les capitaines d'industrie et le gouvernement étaient tenus de passer à l'action en coordination. Si bien que les organisations patronales ont opéré un mouvement de coordination- qui est remis en cause par le Forum des chefs d'entreprise- qui présente-t-il les revendications du patronat.

Les syndicats sont sollicités, autant que le think thank Nabni, les syndicats autonomes sont invités en observateurs.

L'UGTA qui a pour habitude de vouloir marquer chaque tripartite de son empreinte de défenseur des intérêts des travailleurs se

hausse cette fois-ci au niveau des défis et des enjeux en revendiquant la relance de l'industrie nationale, de développement de branches délaissées en s'appuyant sur les bassins d'emplois et les réservoirs de main-d'œuvre. Cette tripartite marque la mise en commun de tous les travaux de réflexion, des bilans réalisistes et une connaissance du réel et des besoins qui peuvent aboutir à un plan collectif d'actions d'urgence pour améliorer le climat des affaires, soutenir la production nationale de qualité, réhabiliter le travail industriel et dans l'agriculture, créer des mécanismes de réduction des importations, développer des formations adaptées aux nouveaux métiers, garantir les droits sociaux des travailleurs.

On laisse entendre que les contributions des partenaires sociaux sont ou seront en possession des documents mis sur la table des discussions avant la réunion officielle.

C'est le signe qu'on recherche la concertation et l'entente au lieu des positions de force.

Un gage de réussite et un bon signal pour tous les acteurs économiques et sociaux, pour l'opinion publique et les forces politiques.

O. Larbi

## CONTRÔLE: La valeur des tarifications illégales de produits subventionnés et plafonnés à Alger a dépassé 1,5 million DA

La valeur des tarifications illégales sur les prix de produits subventionnés et plafonnés par l'Etat a dépassé 1,5 million DA durant les huit premiers mois de l'année 2013, a-t-on appris hier auprès des services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger.

135 infractions ont été dressées dans le cadre des interventions des services de contrôle de la wilaya d'Alger durant la même période concernant notamment l'application de tarifications illégales sur les prix de certains produits subventionnés et plafonnés par l'Etat d'une valeur estimée à 1,58 million de DA, a déclaré à l'APS Mohamed Hadjal, responsable du contrôle à la direction du commerce de la wilaya d'Alger.

Ces pratiques ont concerné notamment les prix de la semoule et la farine non conditionnées, fixés depuis 1996 respectivement à 40 DA et 27,5 DA.

La subvention et le plafonnement du gouvernement des produits alimentaires, englobent l'huile, le sucre, le lait, le pain, la semoule et la farine.

Selon le ministère du Commerce, le gouvernement consacre

annuellement, près de 250 milliards de dinars à la subvention des prix des produits de base à l'instar du lait, du blé (dur et tendre) et du sucre.

Pар ailleurs, les services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont procédé à la fermeture de 507 locaux dans la périphérie allant de janvier à août 2013, suite à 135.000 opérations de contrôle au niveau de la wilaya.

Les interventions de ces services qui ont touché les différentes activités de production, de distribution et de vente de gros et de détail, ont été sanctionnées par la saisie de marchandises impropre à la consommation ou ne répondant pas aux règles en vigueur, d'une valeur estimée à plus de 22 millions DA.

Le manque d'hygiène, la mise en vente de produits impropre à la consommation, le non affichage des prix et l'absence des étiquettes, sont les principales raisons de ces sanctions.

La valeur des transactions commerciales non facturées s'élève à 1,5 milliard DA, selon la même source.

## GOUVERNANCE DE L'INTERNET 2<sup>e</sup> réunion à Alger du Forum arabe

Les travaux de la 2<sup>e</sup> réunion annuelle du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet ont débuté mardi au palais des Nations Club des pins, Alger), en présence de membres du gouvernement.

Organisée sous le thème «Partenaires pour le développement», cette rencontre débattrai des questions inhérentes aux politiques générales de gouvernance de l'Internet en vue de renforcer, sécuriser et développer le réseau Internet» dans les pays arabes.

Elle vise aussi à faciliter l'échange d'informations et des pratiques idoines, et

tirer profit de l'expérience des spécialistes dans ce domaine, en rapprochant les vues arabes sur les priorités de la gouvernance de l'Internet afin de sortir avec des recommandations, selon les organisateurs.

La gouvernance de l'Internet est un mécanisme multilatéral englobant toutes les parties concernées issues du monde de la technologie informatique, de l'entreprise et des organisations régionales et internationales versées dans le web.

Le Forum coordonne les points de vues des différentes parties concernées dans la région arabe

pour une vision arabe unifiée sur les priorités de la gouvernance de l'Internet.

Quatre principaux axes et 12 ateliers de travail sont prévus à l'ordre du jour de la 2<sup>e</sup> réunion annuelle du Forum arabe de la gouvernance de l'Internet.

Une exposition sera organisée à cette occasion avec la participation des différents acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication sous tutelle, les opérateurs de téléphonie mobile, les établissements de recherche et les écoles de formation en relation avec le secteur.

# Une culture de paix

Saïd Abjaoui

Depuis Bandoeng, plus particulièrement, la diplomatie algérienne a commencé à compter sur la scène internationale. Elle n'est pas étrangère à la promotion du principe « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Le combat pour l'indépendance de l'Algérie ainsi que l'acquisition de celle-ci ne sont pas non plus étrangers au processus de décolonisation de nombre de pays africains. La diplomatie algérienne a gagné ses lettres de noblesse sur toutes les scènes internationales, portant la cause des Palestiniens jusqu'à l'organisation d'une session spéciale présidée par l'Algérie aux Nations unies et à laquelle est invitée le leader de l'OLP, Yasser Arafat. Ce n'était pas rien, un tel succès diplomatique.

Les principes qui fondent la diplomatie algérienne sont connus. Ce sont des invariants et c'est parce qu'ils sont des invariants, la diplomatie se fait dans la transparence. L'Algérie en ce domaine particulier est une maison de verre. Pas en ce domaine exclusivement. Elle l'est également dans les traitements des événements liés à des interventions de rétablissement de l'ordre public ou de restauration de la paix. Jamais il n'y eut de mandat d'éradication physique confié aux forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme. La nature du mandat confié aux forces de sécurité a été très bien résumée par la phrase prononcée par le chef d'état-major dans un discours devant les officiers supérieurs au ministère de la Défense nationale : l'armée s'engage à combattre avec fermeté le terrorisme dans le cadre de la réconciliation nationale.

La lutte contre le terrorisme est ferme, mais la porte sur la réconciliation demeure ouverte. Il faut diminuer et même mettre fin aux souffrances populaires.

Du fait de sa transparence, de l'invariante des principes, la nature des intentions algériennes sur la scène internationale est connue. Pas d'ingérence politique et militaire dans les affaires intérieures d'un pays. Respect du droit international et soumission de tout conflit ou de décision à prendre notamment au conseil de sécurité de l'ONU, le seul habilité à apprécier s'il y a une menace sur les relations internationales, s'il y a réellement une rupture de la paix, si les intérêts vitaux d'un quelconque autre Etat sont vraiment mis en péril.

L'Algérie ne se met pas dans une position identique à celle de puissances qui estiment que l'ennemi n'est pas à leurs frontières et qu'il faut aller le combattre à des milliers de km.

Faudrait-il s'étonner de ce que les pays occidentaux plus particulièrement pensent que leurs ennemis se trouvent à l'extérieur, hors de leurs frontières, dans l'étranger proche pour l'Europe et partout dans le monde, mais dans les pays musulmans plus précisément pour les Américains ?

Faudrait-il généraliser l'idée d'un ennemi étatique ou autre et ensuite l'identifier pour placer le monde entier dans une situation de méfiances mutuelles ?

Des pays occidentaux cultivent beaucoup le concept de projection de force, de puissance, de masse et il est évident qu'ainsi, avec une telle formulation de leur doctrine militaire, ce qui leur permet de justifier et d'engager des dépenses d'équipements, ils conçoivent que le théâtre des opérations militaires qu'ils sont appelés à développer se situe bien évidemment hors du territoire de l'Union. Est-il vrai que leurs intérêts peuvent être mis en péril très loin de l'Europe ?

**DIPLOMATIE****M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du Pérou...**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu hier, au siège du ministère, M. Luis Felipe Gavez Villarroel, qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Pérou auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

**... le nouvel ambassadeur de Cuba...**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu également, au siège du ministère, M. Angel Raul Barzaga Navas, qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Cuba auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

**...et le nouvel ambassadeur de Hongrie**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu aussi, au siège du ministère, M. Iur Csaba Mohi, qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Hongrie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

**ALGÉRIE-GUINÉE  
M. Bouguerra s'entretient à New York avec le ministre guinéen des AE...**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, s'est entretenu à New York avec Lounçeny Fall, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'entretien qui a eu lieu en marge de la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, a porté sur «les relations bilatérales, la situation prévalant dans le sous-région, ainsi que sur les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU», précise la même source.

**... et avec le vice-ministre bulgare des AE**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, s'est entretenu également à New York avec le vice-ministre bulgare des Affaires étrangères, Todor Churov, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'entretien qui a eu lieu en marge de la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, a porté sur «les relations bilatérales, ainsi que sur les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU», précise la même source.

**MONDE ARABE/INTERNET:****Mme Derdouri met en relief le besoin des pays arabes de renforcer leur coopération**

**Mme Zohra Derdouri, ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication a souligné hier à Alger le «besoin» des pays arabes de renforcer leur coopération et d'échanger leurs expériences à tous les niveaux, estimant que le Forum arabe sur la gouvernance d'Internet constitue «un espace de dialogue» entre les partenaires de ces pays.**

La ministre a souligné à l'ouverture de la 2<sup>e</sup> réunion annuelle du Forum arabe sur la gouvernance d'Internet que «les pays arabes ont besoin aujourd'hui de renforcer leur coopération et d'échanger leurs expériences et informations à tous les niveaux pour rapprocher les points de vues arabes afin de répondre aux attentes et ambitions des peuples de la région».

Elle a ajouté que ce Forum «est l'un des espaces les plus importants du dialogue arabe entre différents partenaires, qu'ils soient gouvernements, entreprises ou société civile». Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette rencontre «figurent au cœur du débat sur la gouvernance d'Internet, en cours à l'échelle de la planète à l'instar de l'attribution des noms de domaine, de la stabilité, la sécurité, la cybercriminalité, les droits de la propriété intellectuelle et la liberté d'expression». Elle a appelé à cette occasion à «suivre l'évolution que connaît le monde dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour réduire la fracture numérique et vulgariser ces technologies au sein de la société, des entreprises et des administrations, tout en préservant les valeurs culturelles des ces pays». Pour sa part, le ministre égyptien de la Communication et des technolo-



**Mme Derdouri :  
L'Algérie aura son point d'échange Internet au niveau national**

logies de l'information, Atef Hilmi, a mis l'accent sur «l'industrie d'Internet et son rôle positif dans le développement du secteur des communications qui ont contribué à établir davantage de transparence et de contacts, à travers les services

qu'elles offrent au niveau des gouvernements et les passerelles de dialogue et d'échange d'opinions qu'elles favorisent au sujet de questions vitales», a-t-il souligné.

Le ministre égyptien a estimé que la réunion d'Alger reflète «le caractère central» du partenariat et du développement dans ces pays. Les questions relatives aux politiques générales inhérentes à la gouvernance d'Internet pour atteindre un niveau de maîtrise internationale en matière d'Internet et renforcer l'accès à ce réseau feront l'objet des débats au cours du forum qui se tient sous le thème «Partenaires pour le développement».

Les participants se pencheront au cours de trois jours de débats sur trois principaux axes liés à la sécurité, les droits et responsabilités, la jeunesse. Les travaux se poursuivront en 12 ateliers, pour débattre de l'échange et de la protection des enfants, et l'examen des textes qui régissent ce domaine. Ces ateliers auront également à débattre des réseaux sociaux aux plans de l'enseignement, la recherche, la santé, la créativité pour le développement économique, etc..

**M. Lamamra met en avant l'intérêt accordé par l'Algérie à l'Internet et se félicite de la coordination arabe en la matière**

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a affirmé hier à Alger que l'Algérie accordait «un intérêt majeur» à l'Internet en tant qu'outil important de communication se félicitant de «la coordination» et «l'action arabe commune», en matière d'adaptation aux exigences de la vie moderne.

«L'ouverture des travaux de la 2<sup>e</sup> réunion annuelle du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet, M. Lamamra qui a représenté le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué que l'Algérie «accorde un intérêt majeur à la technologie moderne notamment pour ce qui est du développement dans tous les domaines de la vie moderne».

L'Algérie «se félicite de la coordination et de la coopération arabe» dans ce domaine et salue les «efforts» consentis par les pays arabes et leurs sociétés civiles pour «maîtriser ce secteur

vital étroitement lié à tous aspects de la vie culturelle, sociale et économique» voire celles des individus et des familles, a soutenu le ministre. Concernant la gouvernance de l'Internet, M. Lamamra a mis l'accent sur l'intérêt qu'accorde l'Algérie à cet outil qui «n'a pas de frontières géographiques ni nationales», soulignant le nécessaire attachement, dans son utilisation à nos principes (pays arabes), nos valeurs et de notre sécurité nationale et celle des individus et des familles». «Le gouvernement algérien est optimiste quant à cet effort qui relève de l'action arabe commune et a tendance à s'adapter aux exigences de la vie moderne en apportant sans cesse de nouvelles perspectives pour servir les intérêts arabes communs et rapprocher nos peuples, toutes catégories confondues, notamment les jeunes», a conclu M. Lamamra.

**ALGÉRIE - FRANCE****Partenariat dans le secteur de l'électricité**

**► Un équipementier français s'associe avec deux PME privées pour réaliser des équipements électriques en Algérie**

Deux contrats de partenariat portant sur la fabrication locale d'équipements de distribution d'électricité ont été signé mardi à Alger entre un groupe industriel français spécialisé dans les équipements électriques et deux entreprises privées.

Le premier contrat porte sur l'attribution par Schneider Electric Algérie de deux licences au profit de l'entreprise privée Remelec, basée à Rouiba (Algier) pour la fabrication de transformateurs et de cellules moyenne tension de 36 KV de puissance.

Le deuxième contrat, conclu avec Salgepem, une autre entreprise privée installée dans la wilaya de Bordj Bou-Arrridj, porte, lui aussi, sur l'attribution d'une autre licence pour cette société afin de lui permettre de fabriquer des cellules de distribution moyenne tension 36 KV. Les documents des deux accords ont été paraphés lors d'une cérémonie tenue en présence notamment du ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA),

Abdelmadjid Sidi Said, ainsi que des cadres des sociétés signataires.

M. Benyounès s'est félicité de ce nouveau partenariat qui contribue, selon lui, au développement industriel du pays, soulignant la disponibilité des services de son département en vue faciliter la concrétisation de cet objectif.

Au niveau du ministère du Développement industriel, «nous jouons un rôle de facilitation pour accompagner les entreprises algériennes publiques et privées dans le développement du secteur industriel», a-t-il affirmé.

De son côté, le SG de la centrale syndicale a salué, à travers ce partenariat, «un acte qui contribue à la réhabilitation de l'économie et de l'industrie nationale, mais aussi qui concourt à la création de l'emploi et l'amélioration du pouvoir d'achat des Algériens».

«L'économie nationale doit aller en avant en développant le secteur industriel», a indiqué M. Sidi Said.

Selon le P-DG de Schneider Electric Algérie, Christophe Begat, les deux accords conclus hier devraient permettre à

cette firme installée depuis plus de 10 ans en Algérie «d'améliorer sa réponse aux besoins exprimés en matière de fabrication d'équipements de distribution d'énergie électrique».

Il a, par ailleurs, annoncé que la société qu'il représente est actuellement en discussion avec Kahrakib, filiale de Sonelgaz, et une société privée en vue de monter «un partenariat triangulaire» pour la réalisation d'un projet industriel de fabrication d'équipements électriques à Oran pour le compte de Sonelgaz.

«Le projet est actuellement en phase de discussion», indique M. Begat sans fournir plus de détails.

Créée en 1976, Remelec est une société privée spécialisée sur la fabrication d'équipements électriques de basse et moyenne tensions, de modules photovoltaïques et de câbles électriques. Elle emploie quelque 250 travailleurs.

La Salgepem (Société algérienne des produits électromécaniques) est spécialisée dans la fabrication et la vente de postes transformateurs moyenne et basse tension.

ALGÉRIE-AFRIQUE

## M. Madeira pour la lutte antiterroriste dans la sauvegarde des droits individuels

Le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Francisco Caetano José Madeira, a appelé hier à Alger à un renforcement de la lutte contre le terrorisme mais dans «la sauvegarde» des droits individuels.

«Nous devons à la fois mener une guerre sans relâche contre le terrorisme, où il se trouve, et veiller à ce que les terroristes avérés soient traduits devant un tribunal pour les juger et les condamner», a-t-il indiqué dans une allocution à l'ouverture des travaux d'un atelier international sur la mise en oeuvre de «bonnes pratiques» dans le cadre des enquêtes et poursuites judiciaires antiterroristes. Pour M. Madeira, une lutte efficace contre le terrorisme exige «l'élaboration de lois sur la justice pénale, de procédures et de politiques qui fournissent aux enquêteurs et aux procureurs des outils appropriés, tout en sauvegardant les droits individuels».

«En tant que représentants d'Etats qui aspirent à devenir des Etats de droit, nous devons parvenir à prouver devant les juges la culpabilité de personnes impliquées dans des opérations terroristes par des preuves fournies grâce à des investigations secrètes mais légales», a-t-il soutenu devant des participants africains, américains et européens à cette rencon-



tre de deux jours. Selon lui, les éléments des services de lutte contre le terrorisme doivent maîtriser les procédures légales pour que les résultats de leurs enquêtes soient prises en compte par les magistrats et permettent la condamnation des criminels. Le défi, a-t-il dit est que «les agents chargés de la lutte contre le terrorisme et les méthodes qu'ils utilisent, doivent rester secrets pour ne pas être déjoués par les organisations terroristes, mais en même temps nous devons prouver aux juges que les informations et les preuves sont obtenues de façon légale». M. Madeira a,

dans ce sens, précisé que l'atelier sur la mise en oeuvre de «bonnes pratiques» dans le cadre des enquêtes et poursuites judiciaires antiterroristes ambitionnait de renforcer la maîtrise des services secrets et de l'ordre des pays de l'Afrique du Nord des procédures et lois régissant la lutte contre le terrorisme au niveau international et local. Il a, par ailleurs, salué les efforts consentis par les pays membres du processus de Nouakchott dans le but de renforcer leur coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Organisé par le CAERT en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, l'atelier de deux jours se veut un espace d'échanges entre, d'une part, des juristes américains et européens, et d'autre part, des représentants des institutions chargées de la lutte antiterroriste dans les pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie. Intitulée «L'utilisation des opérations d'infiltration et de la protection des informations sensibles pour le renseignement et pour le travail des forces de l'ordre», cette rencontre, deuxième du genre, ambitionne de permettre aux services de sécurité des pays de l'Afrique du Nord, dont l'Algérie, de traduire des terroristes devant un tribunal et de les condamner grâce aux preuves et informations qu'ils fournissent moyennant des infiltrations et enquêtes secrètes.

## Création prochaine en Tunisie d'un institut international de justice dédié à la lutte antiterroriste

Un institut international sera prochainement créé en Tunisie pour former des experts africains et moyens-orientaux spécialisés dans les questions judiciaires en particulier celles liées à la lutte antiterroriste, a annoncé hier à Alger le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Francisco Caetano José Madeira.

«Un institut international sera créé dans les prochains mois en Tunisie pour former des experts issus des pays africains et du Moyen-Orient en matière de justice et particulièrement dans les questions liées à la lutte contre le terrorisme», a-t-il indiqué à l'APS en marge des travaux d'un atelier sur la mise en oeuvre de «bonnes

pratiques» dans le cadre des enquêtes et poursuites judiciaires antiterroristes. Ce futur établissement permettra, a-t-il dit, de former une élite africaine et moyen-orientale dans le traitement judiciaire des affaires de terrorisme et à mieux comprendre ce phénomène mondial. Concernant l'expérience algérienne dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, M. Madeira a dit que «l'histoire montre clairement comment les Algériens ont réussi à s'adapter et acquérir une capacité considérable à lutter contre le terrorisme». «Franchement, nous admirons ce que l'Algérie fait et sa capacité de confronter le terrorisme. Nous avons des leçons à prendre. Nous ne cesserons jamais de solliciter ce pays

pour nous donner des leçons dans ce domaine-là (lutte antiterroriste)», a-t-il soutenu. Selon lui, le CAERT continuera de solliciter l'aide des experts algériens pour étudier les causes et les effets du phénomène du terrorisme.

«Nous demandons toujours au gouvernement algérien de nous déléguer des experts pour animer des rencontres que nous organisons à l'étranger comme celles tenues au Burkina Faso, au Sénégal et en Côte d'Ivoire», a-t-il dit.

A une question sur les attentats terroristes perpétrés récemment au Kenya et au Nigeria, M. Madeira a expliqué que «la montée du terrorisme en Afrique est intervenue suite à l'appel lancé par le numéro un de l'organisation terroriste

El Qaida, Ayman al-Zawahiri, à ses acolytes de traquer l'ennemi là où il est le plus faible et là où il a le plus de difficulté à se défendre».

«La récente prise d'otages dans un centre commercial à Nairobi (Kenya) démontre, une fois de plus, que le terrorisme est un phénomène mondial qui exige une coopération internationale et régionale», a-t-il relevé.

M. Madeira a affirmé qu'une lutte efficace contre le terrorisme nécessite «un renforcement des capacités de défense des pays sous-développés, une plus grande coopération internationale et régionale, ainsi qu'un échange permanent de renseignements entre les services de sécurité pour pouvoir intervenir à temps».

## Les «bonnes pratiques» dans les enquêtes et poursuites judiciaires antiterroristes, thème d'un atelier international à Alger

Un atelier international sur la mise en oeuvre de «bonnes pratiques» dans le cadre des enquêtes et poursuites judiciaires antiterroristes a été organisé hier à Alger avec la participation d'experts algériens et étrangers issus de nombreux pays. Organisé par le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, l'atelier, qui durera deux jours, se veut un espace d'échanges entre, d'une part, des juristes américains et européens, et d'autre part, des représentants des institutions chargées de la lutte antiterroriste dans les pays d'Afrique du Nord, ont expliqué à l'APS les organisateurs. Intitulée «L'utilisation des opérations d'infiltration et de la protection des informations sensibles pour le renseignement et pour le travail des forces de l'ordre», cette rencontre, deuxième du genre, ambitionne de permettre aux services de sécurité des pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie, de traduire des terroristes devant un tribunal et de les condamner grâce aux preuves et informations qu'ils fournissent moyennant des infiltrations et enquêtes secrètes. Dans une allocution à l'ouverture des travaux de l'atelier, le directeur du CAERT, Francisco Caetano José Madeira, a affirmé qu'une lutte efficace contre le terrorisme exigeait «l'élaboration de lois sur la justice pénale, de procédures et de politiques qui fournissent aux enquêteurs et aux procureurs des outils appropriés,

tout en sauvegardant les droits individuels». Pour sa part, l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Henry S. Ensher, a indiqué que la lutte contre le terrorisme nécessitait une «coopération accrue» entre l'ensemble des pays, saluant, dans ce sens, la disponibilité de l'Algérie à transmettre son savoir-faire acquis grâce à une longue lutte contre ce fléau. Le représentant du ministère des Affaires étrangères, Hamid Boukrif, a, quant à lui, réitéré que «l'Algérie a de tout temps appelé à une coopération internationale pour lutter contre le terrorisme». Il a mis en garde, d'autre part, contre la coopération étroite existante entre les terroristes, les trafiquants d'armes et les narcotrafiquants.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Les Etats-Unis pour un renforcement de leur coopération avec l'Afrique

Les Etats-Unis souhaitent renforcer leur coopération avec les pays africains dans la lutte contre le terrorisme, a affirmé hier à Alger l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Henry S. Ensher, considérant l'Algérie comme un «partenaire fondamental» dans ce domaine. «Les Etats-Unis souhaitent renforcer leur coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notamment avec les pays africains», a-t-il indiqué lors d'un atelier sur la mise en oeuvre de «bonnes pratiques» dans le cadre des enquêtes et poursuites judiciaires antiterroristes.

M. Ensher a souligné que la lutte contre le terrorisme nécessitait une «coopération accrue» entre l'ensemble des pays, saluant, dans ce sens, la disponibilité de l'Algérie à transmettre son savoir-faire acquis grâce à une longue lutte contre ce fléau.

Selon lui, la récente prise d'otages par des terroristes dans un centre commercial à Nairobi «n'est pas le problème uniquement du Kenya mais du monde entier».

Par ailleurs, M. Ensher a précisé, dans une déclaration à la presse en marge des travaux, que son pays considérait l'Algérie comme un partenaire fondamental. Les Etats-Unis «comptent beaucoup sur l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme notamment en Afrique», a-t-il soutenu. «De par son expérience, sa situation stratégique et son potentiel humain et naturel, l'Algérie occupe une place particulière au sein de l'Union africaine», a-t-il ajouté.

## Le gouvernement sud-africain déterminé à faire face à toute «menace terroriste»

L'Afrique du Sud poursuivra ses efforts, en concertation avec la communauté internationale, afin de contrer toute «menace terroriste» potentielle, a annoncé hier le porte-parole du ministère de la Sécurité de l'Etat, Brian Dube.

«Nous continuerons de travailler avec les pays non seulement d'Afrique mais aussi du reste du monde pour mettre en commun les renseignements importants sur les menaces terroristes», a déclaré à la presse le responsable sud-africain. «En tant que phénomène mondial, le terrorisme est pris très au sérieux par tous les pays», a affirmé M. Dube, précisant que le gouvernement sud-africain reste «vigilant face au terrorisme, et prend les manifestations du terrorisme très au sérieux».

Et d'ajouter que le gouvernement sud-africain fera son propre examen de la situation pour maintenir ses intérêts de sécurité nationale. Selon la presse locale, l'Afrique du Sud a déclenché l'état d'alerte terroriste après que Samantha Lewthwaite, le cerveau présumé de l'attentat terroriste du Kenya, a été vue faire la surveillance des ambassades à Pretoria récemment.

Lewthwaite était recherchée en Afrique du Sud pour fraude à l'identité et au Kenya pour être en possession d'explosifs illégaux ainsi que pour complot en vue de commettre un crime. Interpol a émis un mandat d'arrêt avec alerte rouge contre la terroriste présumée surnommée la Veuve Blanche, et appelé ses 190 pays membres à aider à sa traque et à son arrestation.

## 1<sup>ER</sup> SALON DE L'INNOVATION: Les meilleurs exposants et les lauréats du concours "e-start-up marathon" distingués

Les trois meilleurs exposants au salon de l'innovation, ainsi que les lauréats du concours "e-start-up marathon" ont été récompensés lundi lors d'une cérémonie organisée à la clôture de "e-Foire et la production scientifique" et le 1<sup>er</sup> salon de l'innovation. Le premier prix du meilleur exposant a été décerné à Bourai Kamel, ingénieur principal au centre algérien de développement des technologies avancées (CDTA, Alger) pour avoir conçu "un système de marquage par laser à fibre". Le deuxième prix a été remis conjointement à Mémiche Saïdet et Tilmantine Amar de l'université de Sidi Bel-Abbès, qui ont exposé un projet sur "le traitement des eaux par l'ozone".

Un inventeur "indépendant", Mohamed Khmissi, a décroché le troisième prix du meilleur exposant. Il a présenté un projet au salon de l'innovation concernant "un système télécommandé de lavage de vitres et nettoyage des façades de constructions à grande hauteur".

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvrede), qui a organisé ce salon, a également distingué Lazzar Omar Cherif de l'université Constantine 1, en sa qualité du "plus jeune exposant".

Lors de la clôture de ce double événement, qui s'est déroulé sur trois jours à l'université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB), les organisateurs ont également récompensé les trois lauréats du concours national "e-start-up marathon". Il s'agit respectivement de Salihia Mallerm, étudiante à l'Ecole supérieure d'informatique (ESI, Alger), Korichi Afaf, doctorante à l'USTHB et de Djennia Dorea, étudiante à l'université de Boumerdès.

Vingt-deux (22) candidats ont participé à ce concours visant la création d'entreprises technologiques dans le domaine des métiers du web, avait annoncé samedi la directrice de l'Anvrede.

Pour leur concrétisation, les projets des meilleurs exposants et des lauréats du concours sont éligibles à un accompagnement, notamment financier, de la part de l'Anvrede, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, à la clôture de cette double exposition.

"Pour promouvoir la création d'entreprises innovantes issues des établissements universitaires et de recherche, une nouvelle grille de dépenses du Fonds national de la recherche permettra l'incubation et l'accompagnement de ces projets sur une période de 24 mois par l'Anvrede", a-t-il souligné.

## ENVIRONNEMENT

### Plus de 21000 infractions liées à l'urbanisme enregistrées durant le premier semestre de l'année 2013

2214 infractions liées à l'urbanisme et à l'environnement dont 10634 infractions relatives à l'environnement et 10580 liées à l'urbanisme ont été enregistrées par les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement durant le premier semestre de l'année 2013.

Selon un bilan publié lundi par les services de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), ces infractions se sont soldées par l'établissement de 18084 procès-verbaux contre les contrevenants,

## ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS Partenariat algéro-américain pour la production de puces électroniques

**Des démarches sont en cours pour la concrétisation d'un accord de partenariat stratégique entre l'Algérie et le géant américain de l'informatique, IBM, pour la production de puces électronique, a annoncé, dimanche à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.**

"Afin de promouvoir le transfert de technologies, des démarches sont en cours afin de concrétiser, dans les mois à venir, un accord de partenariat stratégique avec IBM pour l'accompagnement à la conception et à la production de puces électroniques", a indiqué M. Mebarki dans la clôture de la 2<sup>e</sup> édition de la "e-Foire et la production scientifique" et du 1<sup>er</sup> salon de l'innovation.

La conception et la production de ces puces électroniques se feront au niveau de la centrale technologique du Centre algérien de développement des technologies avancées (CDTA), a-t-il précisé.

M. Mebarki a, par ailleurs, fait état d'un certain nombre d'autres projets inscrits pour le développement de la recherche scientifique, assurant que les pouvoirs publics "n'ont jamais cessé de soutenir et renforcer les activités de recherche, en mettant l'accent progressivement sur le développement de la production scientifique et de sa valorisation".



A titre, il a annoncé qu'un décret était à l'étude et serait promulgué "incessamment" pour promouvoir l'innovation et le développement technologique. "Des mesures sont prises pour encourager le dépôt de brevets, notamment par la mise en place d'une prime pour chaque brevet déposé", a ajouté M. Mebarki.

Le ministère compte, d'autre part, améliorer le système national de documentation en ligne (SNLD), qui constitue un "outil d'excellence" à travers l'accès à l'information scientifique universelle qui l'offre à l'ensemble de la communauté des chercheurs du pays.

"Nos investissements pour le développement de la connaissance à travers le SNLD vont s'étendre vers le e-books pour pouvoir mettre le livre universitaire sous forme électronique à la disposition des étudiants et des chercheurs pour une meilleure diffusion du savoir", a-t-il souligné. Dans le même contexte, M. Mebarki a annoncé que des mesures seront

prises pour "inciter les chercheurs à publier, dans des revues prestigieuses dans le monde, pour tirer la recherche vers l'excellence".

S'agissant de l'innovation, il a fait savoir que les différentes agences thématiques de recherche lanceront, mi-octobre, les avis d'appels d'offre pour la création d'équipes de recherche entre les établissements d'enseignement et de recherche et les différents secteurs socio-économiques publics et privés. M. Mebarki a indiqué qu'une "attention particulière" sera consacrée aux ressources humaines, affirmant, à ce propos, que "des avis d'appels à recrutement de 500 ingénieurs de recherche sont en cours".

Il a invité, par la même occasion, les jeunes chercheurs à porter leur attention sur les sujets liés notamment à la généralisation des technologies de l'information et de la communication, à l'environnement et aux changements climatiques.

## COMMUNAUTÉ

### Nécessité de poursuivre les efforts pour mieux répondre aux préoccupations de la Communauté algérienne à l'étranger

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a réaffirmé lundi à Alger la nécessité de poursuivre les efforts "pour mieux répondre aux préoccupations de la communauté algérienne établie à l'étranger".

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience accordée à une délégation de la communauté algérienne résidant en France, M. Lamamra a souligné que la diplomatie algérienne "est mobilisée pour prendre en charge les préoccupations de la communauté nationale, et le chan-

gement opéré récemment dans les structures du gouvernement n'affectera en rien la qualité des services assurés par les consulats algériens".

Il a ajouté que ce changement "n'altèrera pas la nature des relations de l'Algérie avec la communauté nationale à l'étranger qui est partie intégrante du peuple algérien".

S'agissant de l'installation d'un conseil consultatif pour la communauté algérienne établie à l'étranger, le ministre a indiqué que ce "conseil, créé par décret présidentiel,

n'a pas encore été installé pour des raisons ayant trait aux modalités de désignation des membres qui seront chargés de sa gestion".

L'installation de ce conseil, a-t-il ajouté, figure parmi les "priorités" du ministère, réitérant l'"engagement" de son département à déployer davantage d'efforts pour accélérer l'installation de cette importante instance qui contribuera au renforcement des relations avec la communauté nationale dans le cadre de la démocratie et la transparence".

Pour ce qui du Sahara Occidental, M. Lamamra a réitéré la position "constante" de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum juste et transparent, conformément aux résolutions des Nations unies.

La délégation algérienne résidant en France avait effectué une visite de solidarité aux camps des réfugiés sahraouis à l'invitation du comité national de solidarité avec le peuple sahraoui (CNSPS).

relatifs au dépôt anarchique d'ordures ménagères et non-respect des horaires de collecte des ordures. Ces infractions concernent également les gravats des constructions jetés sur la voie publique ou à proximité des immeubles, les constructions anarchiques ou les bâtisses construites sans autorisation autres les infractions relatives à l'atteinte aux biens communs des immeubles. Les unités de l'urbanisme et de la protection de l'environnement travaillent à travers tout le territoire natio-

nal et en collaboration avec les services techniques des communes en vertu de plusieurs textes juridiques et réglementaires. Parmi les missions de ces unités, la saisine des autorités judiciaires compétentes dans le but d'éradiquer les constructions non conformes aux normes, de veiller à la préservation du cadre de vie du citoyen et de la propriété des villes et de lutter contre toute forme d'occupation illégale des espaces publics. La DGSN a précisé que ses services ont mobilisé d'"im-

portants moyens humains et financiers" pour préserver l'aspect environnemental et urbanistique des villes à travers la mise en place de 362 unités de police spécialisées dans l'urbanisme et l'environnement à travers tout le territoire national. Ces unités sont "mobilisées" pour prendre en charge les dénonciations provenant des citoyens ou des comités de quartiers sur le numéro de secours 17 et le numéro vert 1548.

APS

# ÉDUCATION AÏN DEFLA

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENSEIGNANT DU 5 OCTOBRE

### «Respectons nos enseignants»

**Enseigner en Algérie, c'est souvent beaucoup plus qu'exercer un métier ! La majorité des enseignants considèrent leur profession comme une mission capitale : préparer l'avenir de la jeunesse.**



**Salim Ben**

Pour mener à bien cette mission, les encouragements et le soutien leur sont indispensables. C'est pour cette raison que la journée du 5 octobre est consacrée à l'ensemble des enseignants afin de leur envoyer «un grand Merci» pour leurs efforts et sacrifices. Le nouveau bureau des activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla en collaboration avec les œuvres sociales de l'éducation ont tracé un programme très riche afin de rendre hommage au corps enseignant. Une confé-

rence sera animée par un professeur de l'histoire, des rencontres en football, basketball et pétanque seront organisés à travers la wilaya, et les lauréats des trois paliers de l'année passée seront primés. Les œuvres sociales glorifieront aussi d'anciens enseignants moudjahidine, qui ont œuvré dans la Wilaya IV historique, et ce, pour ne pas oublier l'histoire. «Respectons nos enseignants» ! Car peu d'élèves et peu de parents d'élèves ont véritablement conscience de la chance que représente pour eux le fait de recevoir, jour après jour, un enseignement de qualité qui leur donne toutes les clés de la vie en société. Il est parfois nécessaire de le leur rappeler, pour leur permettre

de regarder leur école et leurs professeurs d'un autre œil... En marge d'une célébration, les problèmes des enseignants sont multiples, malgré les efforts des pouvoirs publics. Et même si certains frondeurs rendent parfois leur tâche difficile, les professeurs s'en tiennent à leurs missions primordiales : inculquer à leurs élèves des valeurs fondamentales telles que le dialogue, la paix, la tolérance, l'égalité, le respect et l'ouverture d'esprit à leurs classes. «N'oublions pas qu'après avoir passé plusieurs années derrière leur pupitre, les élèves seront un jour les citoyens et décideurs de ce monde», nous a dit Hadj Mohamed, un doyen de l'éducation à Aïn Defla.

## BORDJ BOU - ARRÉRIDJ

### LES ÉLÈVES BLOQUENT L'ENTRÉE DU LYCÉE À EL HAMADIA

Des centaines d'élèves du nouveau lycée d'El Hamadia, à 15 kilomètres de Bordj Bou-Arréridj, ont procédé au blocage de la porte d'entrée de leur établissement après avoir refusé de rejoindre leurs salles de classes. Ils ont formulé d'une manière forte leur mécontentement en interdisant

l'entrée et la sortie de leur lycée à quiconque. Les protestataires demandent à la direction de l'éducation d'affecter un proviseur et d'arrêter la politique du bricolage dans leur lycée. «C'est des intérimaires qui gèrent notre lycée à chaque année scolaire», disent les lycéens. «Et

### Ils réclament un directeur pour leur établissement

cette situation a créé une atmosphère d'abandon qui affecte le bon déroulement de notre scolarité», ajoutent-ils.

Dans l'attente d'une intervention des responsables du secteur éducatif, pour remédier à cette situation gênante, divers intervenants essayent de calmer la situation. Mais, à

Bordj Bou-Arréridj, plusieurs établissements scolaires sont gérés de cette manière. Ni le directeur de l'éducation, ni la fédération des parents d'élèves ne se sont inquiétés de cette situation. Selon nos sources, certains établissements sont gérés à distance.

**Mouad B.**

## SESSION ORDINAIRE DE L'APW À TISSEMSILT

### Le budget préliminaire 2014 soumis à approbation



Les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tissemsilt, à leur tête Ali Balout, P/APW et Hocine Bessaïh, wali de la wilaya de Tissemsilt, en présence des députés, des directeurs d'exécutifs et des autorités locales civiles et militaires, ont débattu de l'ordre du jour de cette troisième session ordinaire. Le budget primitif 2014 a été débattu et ce, après que le DAL ait présenté le projet primaire du budget préliminaire de l'année 2014, conformément à la loi 07/12 du 21 février 2012 portant le code de la wilaya, notamment l'article n° 157, 158 et 159 ainsi que les articles du 160 au 174. Pour ce qui est du budget préliminaire pour l'année 2014, le rapport du DAL fait état de la répartition des subventions financières qui as-

surent le suivi des divers services de la wilaya, avec une priorité au département de l'équipement et du fonctionnement pour l'achèvement des opérations inscrites, tout en se basant sur le principe de la bonne gouvernance. Le budget primitif 2014 est fixé comme suit, la section de fonctionnement est de l'ordre de 1290 048 849,09 DA en comparaison avec celle de l'année 2013, où il a été constaté une baisse de 105 713 444,50 DA. Ce budget a été donc reparti selon les chapitres 900, 901, 902, 903, 904, 910, 911, 913, 914, 920, 931 et 940.

En ce qui concerne la section d'équipement, elle a été évaluée à la somme de 76 000 000,00 DA, pour couvrir des dépenses de 6 opérations inscrites au

compte de l'année 2014. Par ailleurs les revenus proviennent essentiellement des recettes fiscales (T A P).

Après avoir écouté les explications des différents chapitres donnés par le DAL, le budget préliminaire 2014 a été adopté par l'ensemble des élus de l'APW. Ce sont là l'essentiel des constatations qu'on peut faire des informations recueillies lors de la session de l'APW. Il est dommage de ne pouvoir pousser davantage l'analyse des données parce que l'APW n'a jugé utile de faire preuve de plus de transparence en ne remettant pas à la presse le document établi par la wilaya. Seul un organe de presse public est autorisé à avoir les documents.

**Ould Sidi Amar**

## ILLIZI -ANSEJ 128 projets éligibles au financement depuis janvier

Cent-vingt-huit (128) dossiers de projets, parmi les 250 déposés, ont été validés depuis le mois de janvier par la commission d'études et de financement des projets de la wilaya d'Ilizzi, au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme.

Susceptibles de générer 295 emplois, ces projets sont versés dans les domaines des services du transport, des travaux publics et des ressources en eau, a précisé le directeur par intérim de l'Ansej d'Ilizzi, M. Mabrouk Gheziyer.

«Le dispositif a suscité ces dernières années un engouement de la gent féminine qui a manifesté un intérêt pour les différentes branches d'activités», a-t-il ajouté.

Dans le souci de rapprocher l'Ansej des jeunes promoteurs de la région, il sera procédé à l'ouverture d'une antenne à In-Amenas, , a-t-on indiqué de même source.

Cette nouvelle antenne est appelée à épargner aux jeunes de différentes communes de la wilaya, notamment celles de Bordj Omar Driss et de Debdeb, les longs déplacements vers le chef-lieu de la wilaya, à plus de 700 km, où est implanté le siège de l'antenne de wilaya.

## MOSTAGANEM La nouvelle faculté de médecine opérationnelle

La nouvelle faculté de médecine de Mostaganem d'une capacité de 4.000 places pédagogiques est devenue opérationnelle à l'occasion de la rentrée universitaire 2013-2014.

100 étudiants de deuxième année médecine, ayant fait la première année au département de biologie, sont accueillis dans cette faculté dont la cérémonie d'ouverture lundi a vu la présence des autorités locales et le recteur de l'université "Abdelhamid bn Badis", M. Salah-Eddine Seddiki.

A l'occasion, le wali de Mostaganem M. Hocine Ouadah a inspecté des structures pédagogiques de cette faculté située à proximité d'un hôpital de 240 lits en cours de réalisation à Kharouba à l'est de Mostaganem, notamment les amphithéâtres, les salles d'études et le bloc administratif.

Dans une déclaration à la presse, le recteur de l'université de Mostaganem a annoncé que cette faculté accueillera, également à la rentrée universitaire officielle prévue le 9 octobre prochain, près de 100 nouveaux étudiants de médecine, 300 autres de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années en sciences infirmières et 3.000 étudiants du département de langue anglaise pour alléger la pression exercée sur la faculté de lettres et des sciences humaines, en attendant l'achèvement des travaux du nouveau pôle universitaire de 5.000 places à Mazaghran. Outre neuf amphithéâtres de 150 à 500 places, la nouvelle faculté de médecine comprend 40 salles de cours, 22 laboratoires, 25 salles de travaux pratiques, une bibliothèque de 1.000 places, un auditorium, un réfectoire et autres commodités.

**APS**

## SÉTİF : Un voleur de voiture épingle par la police

Les éléments de la cellule de lutte contre le vol de véhicule relevant de la police judiciaire de la Sécurité de wilaya de Sétif, ont déferlé cette semaine devant le parquet, un repris de justice accusé de vol de véhicule et possession d'extraits vidéo portants atteintes aux mœurs, a indiqué hier un communiqué de cellule de communication de la sûreté de wilaya de Sétif. Selon la même source, l'affaire remonte à la semaine dernière, à la suite d'une plainte déposée par un ressortissant étranger auprès du bureau de permanence de la sûreté de wilaya de Sétif, concernant le vol de son véhicule, rue Ben Boulaïd. Aussitôt informés, les policiers ont entamé une vaste opération de recherche qui s'est soldée en un laps de temps-record, par la localisation l'interception du véhicule et l'arrestation de l'auteur présumé du vol.

Sur la base d'un dossier pénal, l'individu a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire.

## COLLECTIF DES SOUSCRIPTEURS DE 100/140 LOGEMENTS LSP D'EL ACHOUR «Non à l'injustice»

Les membres du collectif des souscripteurs légaux de 100/140 logements LSP d'El Achour résident actuellement à Ben Aknoune, ont saisi par écrit le ministre de l'Habitat, car ils ne comprennent pas pourquoi après plusieurs années d'attente et après que leurs dossiers soient enfin étudié et retenu par la commission habilitée, ils soient mis en demeure de verser dans un délai de 15 jours, une 1<sup>re</sup> tranche de 700.000,00 DA, sous peine de voir leur engagement résilié.

Dans une lettre ouverte adressée au ministre de l'Habitat, dont notre rédaction détient copie, le collectif des souscripteurs de 100/140 logement LSP d'El Achour, dénonce le défi et l'ultimatum lancé par l'OPGI/EST-Hussein Dey dont relève le projet, et réclame l'intervention du ministre de l'Habitat pour prendre les correctifs qui s'imposent qui selon eux «relèvent du simple sens de la justice».

«Il ne peut vous échapper quels sacrifices ont eu à consentir, lors d'un véritable parcours du combattant, de simples salariés pères de famille pour réunir pareille somme dans un délai aussi court (15 jours)» est-il noté dans la lettre en question.

Ce qui semble le plus grave aux yeux de ce collectif, c'est qu'après plusieurs années d'attente (les dossiers ont été déposés auprès des services sociaux de logement depuis l'année 1988) les travaux de réalisation ne sont pas encore terminés. «Ce projet (logement social participatif) destiné comme son nom l'indique aux citoyens à petite bourse, a battu tous les records au plan du rythme de réalisation soit déjà 25 ans (1/4 de siècle) et ce n'est fini».

Pourtant, poursuivent-ils, «nous sommes de ceux qui persistent à croire qu'il subsiste encore au sein de nos institutions quelques niches d'équité et de ce fait ne désespèrent pas que justice soit faite».

Enfin, les membres du collectif rappellent que leur éducation et le civisme hérités de leurs parents, les empêchent de verser dans le défi et la passion. «Mais, comme dit le dicton bien de chez nous Algériens : la patience à des limites», concluent-ils.

# ALGER TUE, C'ÉTAIT SON OBSESSION !

**Le 9 mai 2011, au petit matin, un cri de douleur atroce déchire le silence. Dans l'obscurité, à l'entrée de l'immeuble, une main assassine, armée d'une lame effilée, s'acharne à poignarder sauvagement une dame qui finit par s'effondrer sur le sol. Ses cris de détresse étaient semblables aux hurlements d'épouvante d'une bête blessée.**

A.Ferrag

Une rage folle enflamme le cœur et le cerveau de Lamia qui enfonce, pour la huitième fois la pointe de la lame dans la chair palpitante de la victime. Chaque coup porté, chaque cri poussé provoquent en elle une montée de plaisir inoui.

Soudain, la lumière éclaire un tableau d'horreur.

Malika, 57 ans, git dans une mare de sang. Lamia, 24 ans, les cheveux coupés courts, est penchée sur elle. En se relevant, un rictus de haine se dessine sur ses lèvres qui disparaît par la suite laissant place à une expression de sévérité radieuse, elle est comme soulagée. Dans ce déchaînement de cruauté, vient de se libérer une obsession infernale qui avait fait d'elle un fauve assoiffé de sang, à l'âge où toutes les jeunes filles ne rêvent que d'amour, au point de sacrifier la seule personne qu'elle estimait au monde. Celle qui lui avait fait découvrir, deux ans plus tôt, l'amitié. Plus tard, Lamia racontera à l'inspecteur de la criminelle que c'est à 22 ans qu'elle avait débarqué à Alger, où habitait Malika qui vivait seule. Une voisine a affirmé que la jeune fille avait l'air d'un enfant perdue, d'une orpheline.

Malika, qui rentrait tous les soirs vers 19h de l'hôpital où elle travaillait en qualité de femme de ménage, avait bien remarqué Lamia. Un soir, elle engagea la conversation avec elle, mais cette dernière lui répond avec réticence. Visiblement, c'est une fille retirée, renfermée sur elle-même.

Seulement, dans son élan généreux, la veuve multiplie les amabilités et les invitations à dîner pour l'apprivoiser. Peu à peu, une amitié solide s'établit entre les deux femmes. Cependant, Lamia demeure aveugle en confidences, elle consent juste à dire qu'elle était née dans une ferme, à la campagne, que son père était cruel et qu'elle s'était sauvée, la vie étant devenue infernale. Malika ne pouvait à aucun moment se douter que cette fille si jeune, si belle mais si mélancolique cachait un affreux secret.

Dans son enfance, un effroyable événement bouleversa toute sa vie. Un soir, le père de Lamia, d'une avare maladive, est saisi d'une colère frénétique simplement parce que sa femme avait acheté de la viande pour le dîner. Il hurla qu'il se tuait au travail pour faire des économies alors qu'elle, elle dépensait l'argent démesurément. Pris d'une violence incontrôlée, il s'acharne sur sa femme dans la bataille sauvage et en la menaçant avec un couteau.

Lamia, qui avait 6 ans, assiste à la scène sans mot dire. Aperçue, ahurie et bouleversée à la fois, elle s'évanouit, ce qui détourna un instant l'attention de son père. A ce moment précis, sa mère en profite pour s'échapper. Quelque temps plus tard, passée cette crise de fureur, tout semblait rentré dans l'ordre.

Des années s'écoulent, Lamia a grandi, mais malheureusement, la scène du couteau est restée profondément gravée dans son esprit. Souvent, ses nuits ne sont que cauchemars, revoyant l'image de son père tentant de tuer sa mère. La petite Lamia



était gentille, docile, travailleuse, juste un peu secrète, dira-t-on à l'inspecteur. On la disait bizarre.

En effet, ses yeux avaient parfois d'étranges lueurs, surtout lorsqu'elle voyait un grand couteau large et pointu, comme celui qu'avait saisi son père autrefois, car elle était alors animée de frémissements et s'emparait de la lame, la regardait avec une terreur mêlée de respect. Peut-être serait-elle devenue une jeune fille comme les autres si elle n'avait pas été victime d'un deuxième choc, plus hideux que le premier.

Un soir, le père de Lamia est de nouveau pris par sa fureur meurtrière : il saisit un couteau et poursuit sa femme, celle-ci est si ébranlée par ces violences qu'elle en perd la raison. Et c'est ainsi que la hantise du couteau s'empare d'elle à nouveau : elle se met alors à menacer ses voisines avec un poignard, ce qui a conduit à son internement dans un asile psychiatrique.

Le foyer abandonné par sa maman, Lamia reste seule à la maison avec son tyran de père.

C'est une jeune fille très chaste qui semble se désintéresser totalement des garçons.

La seule passion était la lecture. Un soir d'octobre 2007, son père, émoustillé par ses formes féminines qu'il devine sous sa jupe, se jette sur elle, l'enlace brutalement et lui arrache ses vêtements. Dans un sursaut de désespoir et l'épuisante, elle parvient à dégager un bras et à saisir un couteau de cuisine qu'elle plane froidement dans la ventre de celui-ci qui, sentant la douleur de l'accès dans sa chair, desserre son étreinte et recule. C'est pour Lamia l'occasion inespérée de s'enfuir. Trois jours plus tard, elle gagne Blida. Sans argent, affamée, la jeune fille atterrit dans le milieu malsain des délinquants, elle reste quelques mois en mendiant pour survivre et dormir dans la rue.

Elle était sidérante quand elle assistait parfois, aux ébats amoureux de ses copains et copines. Seule, elle est restée chaste, elle a horreur de l'amour. C'est la raison pour laquelle elle s'endormait tous les soirs un couteau à la main afin de se prémunir contre toute agression, toute tentative de viol. Ses nuits sont peuplées d'étranges cauchemars. En 2009, Lamia débarque à Alger. La chance lui sourit, elle trouve un travail et un logis. Rassurée, elle se croit sauve. Hélas, cet étrange désir qui la hante depuis sa plus tendre enfance refait surface et se déchaîne en elle, elle a des envies de tuer ! L'image d'une lame d'acier froid qui l'épouse évoque dans une chair humaine molle et tiède l'énième au plus haut point.

À l'âge de 12 ans déjà, elle était obsédée par ce «projet» ! Réaliser un jour ce que son père avait failli faire à sa mère ! Pourtant, elle a bien tenté, en vain. Peu de temps après avoir fait la connaissance de Malika, le désir démoniaque revient à la charge. Elle se débat contre lui désespérément. Malheureusement, elle doit s'avouer vaincue, elle est bel et bien obsédée par cette idée fatale et la tentation est trop forte, trop brûlante : c'est la promesse d'un plaisir inoui !

Deux années durant, elle lutte contre ce désir, elle va jusqu'à éviter autant que faire se peut la quinquagénaire pour laquelle elle éprouve de la reconnaissance, mais l'image revient sans cesse.

En 2011, elle est totalement sous l'emprise du mal. Elle n'a d'autre alternative que de s'abandonner à son plaisir monstreu

x. Le 9 mai 2011, son plan est fin prêt : Lamia va sacrifier son amie. Le lendemain, au petit matin, avant son départ au travail, une jubilation intense l'enfahit. La veille, elle s'est coupé les cheveux pour ressembler à un homme, puis, elle s'est couchée tout habillée. A son réveil, elle prend son couteau, quitte son logis et pénètre dans le hall de l'immeuble. Terrée dans l'obscurité au pied de l'escalier, elle attend.

À 6 h, Malika ouvre sa porte et pose un sac poubelle sur le sol. A cet même instant, Lamia franchit d'un bond quelques marches et plante le poignard dans le dos de son amie. Une jouissance de démon la submerge quand l'objet pénètre dans la chair.

Elle est au bord de la folie, une folie meurtrière. Elle lui porte huit coups de suite, et la pauvre femme agonise à ses pieds. Des bruits de pas se font entendre. C'est Rachid, le voisin, qui se précipite en peignoir. D'un coup de poing, il repousse Lamia et fait tomber le couteau maculé de sang. La jeune fille s'enfuit chez elle, sanglant que le voisin appelle les secours. Très vite, l'équipe de la criminelle arrive sur les lieux.

L'inspecteur trouve Lamia assise sur une chaise, un couteau bien propre à la main. Elle fixe un vase d'un regard et elle lui demande simplement si Malika va bien.

Plus tard, elle ne lui cacherà pas que son rêve de tuer l'obsédait depuis l'âge de 12 ans, sa victime était son unique amie. Mais ça aurait pu être n'importe qui, sauf un enfant, car elle aimait trop les enfants, ajoutera-t-elle. Cinq heures plus tard, Lamia est incarcérée. La coupable est présentée en session criminelle au tribunal d'Alger, le 13 juin 2010, pour répondre du chef d'accusation d'homicide volontaire. Questionnée par le président de séance, l'accusée ne change rien à ses déclarations et reconnaît tous les faits qui lui sont reprochés.

Le représentant du ministère public, après un long rappel des faits, reconnaît cette fille coupable d'homicide volontaire avec prémeditation et la condamne à la prison à perpétuité. Après délibérations, elle est condamnée à 20 ans de réclusion criminelle. Lamia sera jugée une seconde fois, elle est condamnée à 15 ans de prison.

Les avocats de la défense ayant introduit un pourvoi en cassation, Lamia sera jugée une troisième fois, en septembre 2013. L'accusée, l'air abattu, demande à la cour d'avoir pitié d'elle. Pour son dernier mot, Lamia dira qu'elle s'en remet à la justice. Après les délibérations, et ayant pris en compte les circonstances atténuantes, le cas social de Lamia, la cour s'est enfin prononcée sur cette affaire en condamnant à 12 ans de prison ferme. Lamia en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal.

## LA MINISTRE DE LA CULTURE, M<sup>ME</sup> KHALIDA TOUMI «Le projet de loi relative au livre permettra aux universitaires chômeurs d'ouvrir des librairies»

**Le projet de loi relative aux activités et marché du livre approuvé, dimanche, par le Conseil des ministres permettra aux universitaires chômeurs d'ouvrir des librairies pour la vente de livres, a déclaré lundi à Alger la ministre de la Culture, M<sup>me</sup> Khalida Toumi.**

Cette loi «permettra au ministère de la Culture en collaboration avec d'autres ministères à l'instar de la Jeunesse et des sports, de la Sécurité sociale et de l'Intérieur et des collectivités locales d'aider les jeunes diplômés universitaires d'ouvrir des librairies pour la vente de livres», a indiqué M<sup>me</sup> Toumi sur les ondes de la radio «Jil FM». Le Conseil des ministres a approuvé, dimanche, un projet de loi relative aux activités et au marché du livre, en attendant son examen par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de sa session d'automne.

Le Conseil des ministres a examiné et approuvé un projet de loi relatif aux activités et au marché du livre ayant pour objet de «développer et d'encourager l'écriture, la production et la commercialisation du livre produit en Algérie et à favoriser sa promotion et sa distribution», selon un communiqué de la Présidence de la République.



Cette loi «vise à réduire le chômage», a précisé M<sup>me</sup> Toumi, soulignant que cette catégorie «possède les connaissances requises qui lui permettent de gérer une librairie».

Pour ouvrir une librairie, l'universitaire «doit signer un contrat qui stipule son approbation à suivre une formation continue», en attendant que le ministère lui accorde un montant pour entamer son travail, a-t-elle précisé. Mme Toumi s'est engagée à ouvrir une bibliothèque dans chacune des 1541 communes du pays, ce

qui permettra la création de plus de 3000 postes d'emploi permanents et contribuera à augmenter le tirage des ouvrages de 2000 à 10.000 titres, réduisant ainsi le coût du livre».

Cette loi donnera au ministère de la Culture, après adoption, «le moyen juridique (...) d'activer la distribution et la vente du livre», a-t-elle indiqué, ajoutant que cette loi permettra d'unifier le prix du livre en Algérie. Concernant le cinéma, la ministre a précisé que son département a proposé, dans un article de la loi de Finances 2014, de restituer les salles de cinéma au ministère de la Culture, «en attendant son adoption par le parlement». Mme Toumi a précisé que le secteur du cinéma souffre du problème de projection des films dans les salles de communes qui «n'ont pas les moyens financiers et humains pour la gestion et l'aménagement de leurs salles».

Evoquant le film sur l'Emir Abdelkader, la ministre a indiqué que le projet «a bénéficié de l'appui du président de la République (...). Il ne s'agit pas d'un simple film mais d'une 'décision politique' qui requiert un financement important et une équipe de travail algérienne et internationale». Le lancement du tournage de cette co-production algéro-américaine réalisée par l'américain Charles Burnett est prévu pour novembre prochain.

**Des artistes souhaitent voir le site des actuels abattoirs d'Alger affecté à la culture**

Un groupe d'artistes algériens vient de lancer un appel via Internet demandant aux autorités publiques de permettre la création d'un espace dédié à l'art et à la culture en lieu et place des actuels abattoirs d'Alger, appelés à déménager de leur quartier de Hussein Dey.

Dans un texte intitulé «Les abattoirs d'Alger, une aubaine pour l'art», des artistes de tous les horizons en appellent à la compétence du ministère de la Culture pour que ces abattoirs, en voie de cession d'activité, puissent être transformés, même en partie, en une «structure vivante (et un) lieu d'échanges et de rencontres» sous la forme d'expositions, d'ateliers et autre. Pour original qu'elle soit, l'initiative, émanant de peintres, plasticiens, sculpteurs et designers algériens, vise principalement à faire sortir les arts visuels de la «l'éthargie» dont ils sont souffrant dans la capitale, estiment les auteurs du texte dont la volonté, disent-ils, est de «structurer, dynamiser et encourager la production artistique sous toutes ses formes».

Ils souhaitent également, à travers ce réaménagement des abattoirs, créer un «pôle de vie qui valorise les artistes et l'art», et qui offrirait à l'Algérien un espace pour «accéder à la production de ses artistes». Cette demande s'inspire d'expériences relevées dans de nombreux autres pays, à l'exemple des anciens abattoirs du Testaccio à Rome (Italie) qui abritent aujourd'hui le Musée d'art contemporain de Rome. Il y a aussi le 798 de Pékin, un «village des artistes» créé à l'emplacement d'une ancienne usine d'équipements électriques datant de l'époque de Mao par des artistes chinois qui ont pu ainsi réaménager cet espace tout en conservant son aspect architectural original. Datant de l'époque coloniale, le centre d'abattage du Ruisseau compte trois salles d'abattage de 3 250 m<sup>2</sup> ainsi que des écuries aménagées de 3 764 m<sup>2</sup> mais qui ne répondent plus aux normes actuelles.

Sa fermeture annoncée par les pouvoirs publics avait été reportée dans l'attente de la construction d'une infrastructure similaire en dehors du centre de la capitale.

### Les internautes favorables à l'idée

La pétition, qui a recueilli, jusqu'à présent, près de trois cents signatures, a également suscité de nombreuses réactions de signataires (citoyens, artistes, journalistes...), unanimes à saluer une «très bonne initiative» au service de la culture en Algérie. «Ce lieu serait parfait pour l'expression artistique... donnons la chance à nos artistes de s'exprimer», écrit un producteur de cinéma. «Cela permettrait aux abattoirs qui sont un monument d'architecture de ne pas être détruits», relève une autre signataire, rejoint par un autre qui trouve que la réalisation d'un tel projet «redonnerait, par sa symbolique, de l'espérance à des pans entiers de la société algérienne». Outre cette proposition, les auteurs du texte réclament également une reconnaissance du statut d'artiste en Algérie, «en déclarant l'utilité publique la profession d'artiste et en encadrant juridiquement les métiers de l'art», par l'«attribution d'un identifiant fiscal aux artistes et aux professionnels» des arts, écrivent les promoteurs de l'appel.

Outre leur architecture particulière qui semble convenir aux activités liées à l'art, les bâtiments des abattoirs d'Alger offrent l'avantage d'un espace ouvert, sont proches de plusieurs infrastructures culturelles importantes (Musée des Beaux-arts, Bibliothèque nationale, Palais de la culture, Centre des arts, Jardin d'essai...) et sont desservis depuis peu par un véritable système multimodal de transport qui les rend facilement accessibles aux visiteurs.

## F O F A

### Ahmed Rachedi : «Les films, jugés sur le plan cinématographique, loin de toute considération de tendances politiques»



Le président du jury de la section long métrage de la 7<sup>e</sup> édition d'Oran du film arabe (Fofa), le cinéaste algérien Ahmed Rachedi a indiqué que les films en compétition ont été jugés sur le plan cinématographique, loin de toute considération de leurs tendances politiques.

L'auteur de «L'Opium et le Bâton» et «Ben Boulaïd» a précisé à la presse, après la cérémonie de proclamation du palmarès et de la remise des prix, que le jury a jugé les films en compétition sur les plans cinématographiques artistiques «sans prendre en considération les thèmes et les messages politiques qu'ils véhiculent».

Les deux lauréats ex-aequo du grand prix du Fofa, ont été primés «sur la base de leur scenario, de leurs valeurs artistiques convaincantes et du professionnalisme dans la réalisation et la direction des comédien(s)», a encore ajouté Ahmed Rachedi. Le même réalisateur a souhaité «une plus forte présence du cinéma national» dans les prochaines éditions du Fofa, soulignant que ce festival a permis l'émergence du court métrage algérien. «Je me suis réjoui à l'idée que cette 7<sup>e</sup> édition soit dédiée à la nouvelle vague du cinéma arabe pour faire découvrir les tendances et les préoccupations des jeunes réalisateurs, mais j'aurai aimé voir également d'autres films», a-t-il commenté. La 7<sup>e</sup> édition du Fofa a pris fin, dans la soirée du lundi, au cours d'une cérémonie, organisée au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran. Deux longs métrages, «Miriam» du Syrien Basil El Khatib et «Haraj wa maraj» de l'Egyptienne Nadine Khan, on remporté en ex-aequo le grand prix «Wibr d'Or». L'Algérien Karim Moussaoui a reçu le grand prix dans la catégorie court métrage, pour son œuvre «Les jours d'après».

### Appel à la mise sur pied d'ateliers de formation dans l'écriture de scénarios

Le jury de la section longs métrages, présidé par le cinéaste algérien Ahmed Rachedi, a recommandé, à la clôture du festival d'Oran du film arabe, la mise sur pied d'ateliers pour la formation et l'encadrement dans l'écriture de scénario. Les membres du jury ont souligné, dans la soirée du lundi, avant la proclamation du palmarès de cette 7<sup>e</sup> édition, la nécessité de mettre sur pied, lors des rendez-vous du festival, d'ateliers de formation et d'encadrement dans l'écriture de scénario, «un des points faibles du 7<sup>e</sup> art arabe».

La définition de critères et conditions devant préside au choix des films pour être en compétition et aux prix à attribuer à la fin du festival a été également recommandée par les membres du jury.

Par la même occasion, le jury a salué les nouvelles tendances du film arabe assurées par de jeunes cinéastes «abordant de nouvelles thématiques dans un style esthétique et artistique prometteur».

De leur côté, les membres du jury de la section documentaire ont appelé à accorder davantage d'intérêt à ce genre cinématographique, en retenant, lors des prochaines éditions, un plus grand nombre de films en compétition.

Ils ont également recommandé une révision à la hausse de la valeur du prix destiné au meilleur documentaire, sachant que les réalisateurs de ce type de travail s'autofinancent pour produire leurs œuvres. La 7<sup>e</sup> édition du Fofa a pris fin, dans la soirée du lundi, par une cérémonie, organisée au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

Deux longs métrages, «Miriam» du Syrien Basil El Khatib et «Haraj wa maraj» de l'Egyptienne Nadine Khan, on remporté en ex-aequo le grand prix «Wibr d'Or». L'Algérien Karim Moussaoui a reçu le grand prix dans la catégorie court métrage, pour son œuvre «Les jours d'après».

# CHIROPRACTIQUE

## Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

### Une discipline peu connue en France

Aux États-Unis, on dénombre plus de chiropracteurs que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 contre 17 000 ostéopathes. Legalisée en 2002, la chiropratique (ou chiropraxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical. Pourquoi ce statut à part ? « Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigeante suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriau. Au minimum 5 500 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc. » Si le doute subsiste parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles : reiki, kinésiologie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi que quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

### Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que surviennent la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée : colonne vertébrale et système nerveux sont intimement liés. Il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et, ainsi, influer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocriniens (glandes), la cicatrisation, les différents stress physiques ou émotionnels...



### Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques dorsalgies, lombalgies, sciatiques et autres « coups du lapin ». Une étude financée par le National Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américain, et publiée en 2012, démontre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33 % seulement des patients qui ont pris des médicaments. Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans les cas de lombalgie. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicaux courants. « Cette technique s'avère bénéfique sur nombre de patients

atteints de lésions vertébrales douloureuses et résistant aux traitements classiques, explique le Dr Allain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie. »

### Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne en S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font parfois souffrir depuis des mois. « Sur une tendinopathie (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses, reconnaît Philippe Fleuriau, mais la technique de manipulation des tissus « mous » est efficace. Si c'est trop désagréable, il est possible de s'adapter à ce que peut supporter le patient, soit en changeant de technique, soit en la modu-

rant. » Après la séance, la majorité des patients ressent un soulagement immédiat. Parfois, il y a des courbatures et, dans 10% des cas, des maux de tête. Des améliorations ont été constatées également dans des domaines plus éloignés, mais sans études scientifiques à l'appui : transit difficile, cycle menstruel perturbé, coliques de l'enfant...

### À quel moment consulter ?

Cela dépend. « Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Dr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois ; un ligament, de six semaines. » En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agit vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

### Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir s'il peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter ; il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se règlent souvent en une ou deux séances. Une tendinite ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances. Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...), une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récidives. « La durée de la séance n'est pas, en soi, un gage de sérieux. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriau. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur. »

## Les réflexes contre le mal de dos

70 à 80% de la population souffrira un jour du dos. Il faut dire que les causes sont nombreuses : faux mouvements, mauvaises postures, hernie discale, stress... Voici quelques conseils pour se préserver des tours de rein et autres lombalgies.

### Le réveil sonne

Ne vous levez pas d'un bond. Tout comme vous, vos muscles se réveillent et il ne faut pas les brusquer. Etirez-vous, puis repliez vos jambes et asseyez-vous sur le bord du lit. Lorsque vous vous habillez, évitez l'instabilité. Prenez appui contre un mur ou asseyez-vous sur le bord du lit. Inutile de trop solliciter vos muscles dorsaux pour simplement enfiler un pantalon.

Accroupissez-vous pour habiller votre enfant, ou asseyez-vous sur un tabouret. L'objectif est de vous mettre à sa hauteur pour garder le dos bien droit.

### De retour à la maison

Evitez les positions avachies dans le canapé : il n'est pas bon d'avoir le dos courbé et les épaules affaissées.

Tâchez de dormir sur le dos ou en chien de fusil. Dormir sur le ventre accentue la cambrure de votre dos. Astuce : lorsque vous dormez sur le dos, placez un oreiller sous vos genoux pour atténuer les tensions au niveau des lombaires.

### Le verrouillage lombaire

Pour soulever une charge lourde : écartez les pieds, pliez les genoux, contractez les abdominaux et serrez les fesses. De cette manière, ce sont vos jambes et moins votre dos qui travaillent. Portez la charge le plus près possible de votre corps.

### Quand la douleur est là

Appliquez une poche de glace sur la zone douloureuse. Le froid agit comme un antalgique.

Trempez une serviette dans de l'eau bien chaude et posez-la sur la zone douloureuse pendant une vingtaine de minutes. La chaleur détend les muscles. Vous pouvez répéter ce geste plusieurs fois par jour.

Le repos total est déconseillé. Bien sûr, il ne s'agit pas de se traîner au bureau avec le dos bloqué ou malgré une sciatique qui lance dans la cuisse. Mais il faut essayer de maintenir une activité minimale (se lever plusieurs fois, prendre une douche...). En fait, le repos favorise la fonte musculaire, à un moment où le dos a justement besoin d'être fortifié.

Si au bout de 3 jours, la douleur ne disparaît pas, mieux vaut consulter votre médecin.

## Des exercices quotidiens pour le prévenir

Contre les douleurs, il est bon d'entretenir son dos en faisant dix à quinze minutes d'exercices ciblés chaque jour. Renforcement musculaire, abdominaux et auto-étiements est le trio gagnant pour conserver un dos en bonne santé. Testez ces exercices proposés par l'Ecole du dos de la Thalasso Prévital à Granville.

### Musclez votre colonne vertébrale

Ces deux exercices se pratiquent pendant quinze secondes chacun en position couchée sur le dos, les jambes à moitié fléchies. Pensez à bien accompagner les mouvements d'une respiration lente, en soufflant le plus longtemps possible pendant 7 à 8 secondes. Bien exécutés, ces mouvements préparés par des kinésithérapeutes ne doivent normalement pas donner de douleurs lombaires. Si vous ressentez une douleur, arrêtez-vous et reposez-vous quelques instants avant de changer d'exercice.

-L'auto-agrandissement : Inspirez en gonflant le ventre et soufflez en rentrant le ventre. Au moment où vous rentrez le ventre, pensez à effectuer une rétroversión du bassin, c'est-à-dire à contracter les fesses et en ramenant le bassin vers vous sans creuser le dos. Allongez ensuite votre cou et ramenez votre menton sur la poitrine, épaules basses en arrière.

-La contraction et l'étirement des muscles dorsaux : Les bras tendus à la verticale, inspirez en plaquant les épaules au sol, coudes tendus. Soufflez en poussant les paumes vers le plafond, les épaules se décollent du sol.

### Travaillez vos abdos

Toujours allongée sur le dos, vous pouvez faire dix répétitions des exercices qui suivent pour chaque jambe. N'oubliez pas que plus vous les faites lentement, plus vos muscles abdominaux travaillent.

-Un exercice statique : Sur le dos, jambe au sol demi-fléchie. L'autre cuisse est à la verticale et la main est posée à plat devant. Soufflez en rentrant le ventre et en appuyant la cuisse verticale contre la main. Inspirez en relâchant la tension musculaire et en gonflant le ventre, sans reposer le pied au sol. Tenez dix secondes puis changez de jambe.

Option : le même exercice mais cette fois-ci les deux cuisses sont levées à la verticale.

-Un exercice en mouvement : Les deux genoux sont ramenés sur la poitrine. Inspirez en descendant une jambe (mais en la gardant fléchie), pointe du pied vers le sol sans poser le pied par terre, puis remontez. Le dos doit rester bien plaqué au sol. Ensuite changez de jambe. A la fin de l'exercice, inspirez en ramenant les deux genoux à la poitrine.

### Etirez bien votre dos

- Couchée sur le dos, une jambe au sol tendue, l'autre fléchie genou vers la poitrine. Soufflez en tendant la jambe qui était fléchie en poussant le talon vers le plafond, pointe du pied fléchie vers la tête. Reposez ensuite la jambe et inversez en montant cette fois-ci l'autre jambe.

Couchée sur le dos, jambes fléchies, talons les plus proches possibles des fesses, pieds bien écartés. Soufflez en découlant le bassin du sol, serrez les genoux l'un contre l'autre. Veillez à ne pas creuser le dos en effectuant une bonne rétroversión du bassin.

# MAL DE DOS Un classique de la grossesse !

La moitié des futures mamans souffrent de mal de dos pendant la grossesse. Le phénomène, certes classique, peut devenir très gênant si on ne limite pas les dégâts. Conseils.

### Aidez votre dos avant et après l'accouchement

Le «mal aux reins» tient à la position qu'adoptent les femmes pendant la grossesse. Le poids sur l'avant du corps due à l'augmentation du volume de l'utérus et au poids du bébé déplace le centre de gravité et oblige, pour garder l'équilibre, à se cambrer. Cette exagération de la courbure normale de la colonne vertébrale provoque une tension dans les lombaires à l'origine des douleurs. Le relâchement des ligaments qui résulte de l'activité hormonale peut aussi entraîner des douleurs sciatiques. Ce mal s'accentue à mesure que la grossesse avance (à partir du deuxième trimestre et surtout du sixième mois) et se fait surtout sentir le soir. L'âge, l'état du dos, la condition physique, le nombre d'enfants et le poids pris pendant la grossesse influencent l'intensité des maux. Bien souvent, ils se prolongent à 6 mois après la naissance et rendent difficile le port de bébé.

Pratiquez une activité physique régulière pour assouplir votre colonne et renforcer vos muscles. Vous pouvez opter pour des séances de yoga ou encore de gymnastique douce. Sinon, des exercices musculaires de bascule du bassin (il s'agit de faire des mouvements inverses à la cambrure) à réaliser seule à l'aide de manuels spécialisés, lors de votre préparation à l'accouchement ou avec les conseils d'un kinésithérapeute pourront améliorer vos symptômes.

Surveillez aussi votre régime alimentaire pour ne pas prendre trop de poids : entre 10 et 12 kilos en moyenne. Reposez-vous suffisamment ; faites une sieste dès



que vous le pouvez ! Et après l'accouchement et la rééducation périnéale, suivez bien des séances de rééducation abdominale spécifiques (les «abdos» basiques sont à éviter) essentielles pour retrouver votre équilibre statique. Enfin, n'hésitez pas à solliciter votre conjoint pour quelques massages relaxants !

### Limitez les dégâts au quotidien

- Tenez-vous le plus droit possible sans pousser son ventre vers l'avant.

- Pour dormir, surélevez vos pieds, vos reins ou votre nuque (à chacune sa préférence) avec un coussin ou mieux un oreiller ergonomique spécial grossesse. La meilleure position : en chien de fusil sur le côté gauche, l'oreiller entre les genoux.

- Asseyez-vous correctement : sur une chaise, bien au fond du siège, les pieds à plats, le dos et les cuisses forment un angle droit ou en tailleur.

- Fléchissez les genoux au lieu de vous plier en deux pour ramasser un objet. D'ailleurs, arrêtez de passer l'aspirateur !

- Évitez les longs trajets en voiture. Si vous devez impérativement voyager, faites au moins une pause toutes les deux heures et placez un coussin dans votre sac de dos.

- Ne portez pas de charges lourdes et veillez à alléger votre sac à main au maximum.

- Rangez vos chaussures à talons (pas plus de 3 cm) et sortez vos paires les plus confortables.

- Prenez un abonnement à la piscine : le dos crawlé est la nage de prédilection des personnes souffrant du dos. La respiration est plus facile, car le nez et la bouche restent hors de l'eau. Les mouvements des jambes sont les mêmes que pour le crawl (battements) et font travailler les fessiers et les mollets. Il n'y a pas de tension dorsale. Tous les muscles fixateurs du dos sont renforcés, ce qui prévient les douleurs, notamment au niveau lombaire.

En cas de douleur invalidante, parlez-en à votre médecin. Il pourra vous prescrire des séances de kinésithérapie, d'ostéopathie ou d'acupuncture, du repos (surtout si votre mode de vie professionnels vous oblige à rester debout) ou une ceinture de grossesse qui vous aidera à soutenir le poids de votre ventre (c'est souvent le cas des futures mamans de jumeaux). Si besoin, et en fonction de l'avancée de votre grossesse, un traitement anti-douleur vous sera administré. Mais ne prenez aucun médicament sans ordonnance !

## Et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos.

### Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demi le tour de la terre. «Les pieds sont les «fondations» du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche», explique la podologue. On boîte, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

### Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique

dotted de 2 048 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (usure), examine les pieds (corne).

S'il a une formation de posturologue, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récidives.

### Que faire en pratique ?

La solution, c'est parfois la pose d'une talonnette pour compenser une jambe courte. Plus souvent, la réalisation d'une semelle en matériau absorbant type sorbothane aide à modifier les appuis, à redresser un pied en rotation.

«La douleur dorsale disparaît en général au bout de trois à six semaines», rassure Jean-Luc Hamelin, podologue. Contrainte : le port de la semelle est à vie. «Chez l'enfant, cela peut suffire à corriger la posture de manière définitive», note le spécialiste.

En cas de doute, c'est donc dès l'enfance qu'un bilan postural devrait être réalisé, pour prévenir le mal de dos plus tard. Côté chaussures, on évitera celles qui favorisent des modifications de la démarche, préjudiciables à l'équilibre de la colonne vertébrale.

Les talons trop haut (plus de 6 cm) favorisent une hyperlordose (courbure excessive de la colonne lombaire). Les ballerines, trop plates, amortissent mal les à-coups au niveau du talon. Et bien sûr, on porte des chaussures à sa taille !

### Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

# Les plus acharnés des adversaires de l'Emir Abdelkader

## MUSTAPHA BEN SMAÏL

Par Amar Belkhodja (\*)

Au lendemain de la Moubayaâ (investiture) de l'Emir Abdelkader, en novembre 1832 et avril 1833, la lutte est menée sur plusieurs fronts. Le jeune Emir poursuit le combat contre les colonies françaises, mais en même temps il doit rallier l'ensemble des tribus à la cause, mettre en place les structures et les institutions de l'Etat national et neutraliser les chefs des « grandes tentes » qui renient son autorité en se mettant au service de l'envahisseur. C'est plus particulièrement ce dernier chapitre qui sera l'objet de notre article en ce sens qu'il nous arrive rarement d'évoquer les méfaits de la féodalité depuis 1830 jusqu'en 1962.

Parmi les aristocrates terriens, militaires et religieux qui se sont opposés à l'Emir Abdelkader, Mustapha Ben Smail est certainement le personnage qui l'a combattu avec le plus de haine et de mépris. Originaire d'El-Amria, en Oranie, Mustapha Ben Smail est déjà connu avant la pénétration française, comme étant un auxiliaire du pouvoir turc. Ben Smail est en effet à la tête des douairs et zmélas, tribus dites « makhzen », c'est-à-dire celles qui sont chargées de collecter l'impôt au profit du beylik et de surveiller les tribus et les confédérations les plus turbulentes.

La zaouïa Kaddyraya de Gueithna, près de Mascara, dont le chef spirituel n'est autre que cheikh Mohieddine, père d'Abdelkader, a des frictions avec le bey d'Oran. Ce dernier n'hésite pas d'ailleurs à emprisonner Mohieddine et son fils Abdelkader. Le rôle et l'influence de la zaouïa sont devenus menaçants pour le beylicat d'Oran qui fut troublé au paravant – 1827 – par une incursion de la Tidjania. Il aurait fallu l'intervention de Mustapha Ben Smail auprès de Hassan Bey pour que cheikh Mohieddine et son fils soient remis en liberté. « On l'a souvent entendu se reprocher cet acte de protection suzeraine », nous dit Galibert dans son ouvrage *L'Algérie* (p. 450).

Habitué au faste, à l'exercice du pouvoir et au mépris de la paysannerie, une caste de féodaux, Mustapha Ben Smail, Kadour Ben El Mokhfi et El-Oribi, entre autres, vont se lancer contre l'Emir Abdelkader et contester son autorité. Ils jouissaient du temps du beylicat turc, d'une certaine liberté et d'une puissance politique et matérielle, subie généralement par les tribus qui leur étaient soumises, comme à l'époque des serfs et des seigneurs de l'Europe moyenâgeuse. L'Etat que l'Emir Abdelkader commençait à bâtrir supposait une seule nation (oumma), une seule autorité centrale, un seul ordre, une seule justice. Autrement dit, l'anéantissement des priviléges et d'un système anarchique auquel s'étaient habitués les « grandes tentes » (el khiam el k'bar) terriennes et marabout-



tiques sous le pouvoir turc.

Après la situation du traité dit « Desmichels » (février 1834), Mustapha Ben Smail refuse de se soumettre à l'autorité du jeune chef qui faisait de la réunification de l'ensemble des tribus une condition capitale à la construction d'un Etat national moderne. Ben Smail, âgé de 70 ans, ne cessait de vociférer : « Comment voulez-vous que je reconnaisse pour sultan, Abdelkader, l'homme qui autrefois était heureux de manger avec mes domestiques » et d'insulter Abdelkader de « pâtre, fils de pâtre » (raïf ben raïf) ou de « étouïleb ettamaâ » (petit taleb curide). »

Une anecdote rapportée par le général Paul Azan illustre bien ce double caractère de l'esprit démocratique de l'Emir et du hautain mépris que les grandes familles de l'ancien makhzen avaient pour le peuple. « Les vieux et noble chef militaire (il s'agit de Mostefa Ben Smail, chef des zmélas et des douair) considérait le jeune Abdelkader comme issu d'une famille inférieure à la sienne ; il évoquait le temps où cet enfant venait à Oran manger avec ses domestiques, et les circonstances où il l'avait soustrait, ainsi que son père, à la vengeance du bey Hassan. Bien qu'il lui en coûtaît, il se résigna à aller le voir dans son camp ; il le trouva occupé à écouter les réclamations de quelques hommes du peuple. Abdelkader, qui traitait ces hommes avec bonté, ne les interrompit pas pour recevoir le chef des douairs. Mustapha, blessé dans son amour-propre, lui dit : « Puisque ceux qui étaient hier mes serviteurs ont aujourd'hui le droit de parler devant moi et plus haut que moi, je jure que jamais plus ma face ne rencontrera la tienne ». (Mostefa Lacheraf, *L'Algérie Nation et Société*, Ed. F. Maspéro, Paris, 1974, p. 56). »

L'ancien auxiliaire des Turcs entraîna les autres membres de la ligue dans un soulèvement contre l'Emir Abdelkader. Soulèvement vite réprimé en juillet 1834. El-Ghomari et El-Oribi sont fait prison-

niers à Tagdempt. Ferhat Ben Saïd, autre féodal du Sud-Constantinois fut lui aussi mis hors d'état de nuire. Il fut enfermé dans une prison à Tagdempt, devenue place forte et capitale de l'Etat d'Abdelkader. El-Oribi mourra dans cette ville d'une grave maladie (le choléra). Sa postérité accusa l'Emir de l'avoir empoisonné.

Dans ce contexte, El-Hadj Abdelkader Ben Mohieddine dira : « Sans doute, j'ai fait mettre à mort bien des individus, mais jamais sans jugement. Tous d'ailleurs avaient commis des crimes ou trahi leur religion. Or, d'après le Livre saint, celui qui aide l'ennemi avec son bien doit son bien, celui qui l'aide avec son bras doit sa tête ».

Dès 1834, Mustapha Ben Smail, à la tête de troupes de harkis, combatta implacablement l'Emir Abdelkader. Il se joignit aux colonnes françaises et participe à un grand nombre de razzias, espérant qu'un jour, il tuerait l'Emir Abdelkader pour assouvir une très forte haine.

En janvier 1836, le chef des douars est assiégié dans le Méchouar de Tlemcen. Quand l'Emir Abdelkader se replie, Ben Smail vient à la rencontre des Français qui pénètrent à Tlemcen, sous le commandement du maréchal Clauzel. Une cérémonie est organisée pour décorer Ben Smail chevalier de la Légion d'honneur. Le coriaque vieillard se trouve fort incommodé quand on exigea de lui la prestation de serment traditionnel. « On remarque que ses traits se contractaient et exprimaient un sentiment d'indignation ; puis on l'entendit prononcer avec vivacité et dignité quelques paroles dont voici la traduction : « Un homme comme moi ne prête serment que par ses actions ». (Campagnes d'Afrique, 1898, p. 63).

Les officiers français lui confirmèrent être convaincus de sa loyauté et lui expliquèrent que la prestation de serment n'est qu'une simple formalité que tout le monde était obligé d'accomplir

en de telles circonstances. Une année plus tard, l'Emir Abdelkader signe le traité de la Tafna avec Bugeaud (mai 1837). Les historiens français font état de clauses secrètes dont l'une exigeait l'exil des principaux chefs des douars et zmélas au nombre de dix parmi lesquels Mustapha Ben Smail – évidemment – et son neveu Mazary. Ce dernier avait d'abord combattu les Français aux côtés du fils de Mohieddine. Cette clause ne fut jamais exécutée en dépit des intrigues et de la duplicité dont se distinguait Bugeaud en affaires politiques. Ce qui lui valut d'ailleurs d'être confondu lors du scandale procès de Perpignan par l'indéclicial général Brossard pour une affaire de corruption et de pots-de-vin.

Dans cette affaire qui a fortement perturbé l'esprit de Bugeaud, Mustapha Ben Smail s'est rangé du côté de l'« innovateur » des enfumades pour charge le général Brossard qui, avec le juif Ben Duran, avaient commis de graves concussions. Le procès de Perpignan fut très longtemps suivi par les historiens français. Mais cela nous éloigne un peu du féodal Ben Smail qui continue, malgré son âge avancé, à enfourcher son cheval et à lancer ses harkas contre l'Emir Abdelkader.

Auxiliaire zélé, tel l'autre mercenaire, le général Youssouf, Mustapha Ben Smail appuya les colonnes françaises dans l'expédition de Tagdempt en mai 1841. C'est Bugeaud lui-même qui dirigea les opérations contre la capitale de l'Emir Abdelkader. Ben Smail est à la tête de 700 cavaliers dans cette longue marche qui mobilisa 10 000 hommes pour la prise de Tagdempt.

En juillet 1842, poursuivant l'ordre Abdelkader, Mustapha Ben Smail s'écria : « Fils de Mohieddine (Abdelkader), ce pays ne peut pas être destiné à appartenir à un marabout (personnage religieux) comme toi, à un homme de zaouïa (école religieuse), enlevé par la conquête à ceux que j'avais servis toute ma vie. C'est à la nation qui a su leur arracher qu'il revient et non pas à toi, qui n'a fait que le voler. J'ai aidé de toutes mes forces les Français à reprendre leurs biens, parce que moi, soldat, je ne pouvais obéir qu'à des soldats. Je les ai conduits jusqu'aux portes du Sahara. Je suis maintenant mourir tranquille. Justice complète sera bientôt faite de ta ridicule ambition ». (Les Soldats de l'Algérie, p. 44).

Le 16 mai 1843, la zmala de l'Emir Abdelkader est complètement décimée à Taguine dans la région de Ksar Chellala. En ce moment, Ben Smail est en train de razzier ferme avec Lamorcière dans la région du Chellif. L'ancien auxiliaire du beylik est traqué et tué par les hommes d'Abdelkader dans la région de Zemmoura (Relizane), le 19 mai 1843.

« En retournant à Oran avec son makhzen chargé du butin pris à la razzia du 19, Mustapha fut attaqué dans un bois par des

Arabes et reçut presque à bout portant une balle en pleine poitrine qui l'étendit raide mort. Les cavaliers qui l'accompagnaient, au nombre de cinq à six cents, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent en laissant au pouvoir de l'ennemi de corps de leur vieux général, qu'ils vénéraient pourtant à l'égal d'un patriarche. » (Galibert, *L'Algérie*, p. 544). « Ses agresseurs apprirent par la mutilation que lui avait faite à la main droite la balle reçue à la Sikkak, qu'ils avaient tué Mustapha Ben Smail. Sa tête et sa main furent portées à Abdelkader qui, voulant affecter quelque générosité vis-à-vis de son ennemi disparu, fit ensevelir ces sinistres trophées au lieu de les exposer, suivant la coutume d'alors. » (Les Grands Soldats de l'Algérie, Les cahiers du Centenaire, p. 42).

Quand les guerriers apportèrent la tête de Ben Smail à l'Emir Abdelkader, ce dernier dira : « Il n'y a de force et de mouvement que par la volonté de Dieu. Nous lui appartenons et returnssons à lui ». Il ordonna ensuite qu'on enterrer la tête de son impitacable ennemi. Les Français sont consternés par la perte de l'un des plus fidèles alliés. Ils lui rendirent les honneurs et enterrèrent son corps sans être décapité, pratique interdite par l'Emir Abdelkader. Au point culminant de la colline qui domine Zemmoura (Relizane), les Français érigent un monument à la mémoire de leur grand ami Mustapha Ben Smail. En 1962, les nôtres n'ont pas trouvé mieux que de démolir la stèle. Inconsciemment, certains de nos coreligionnaires ont prêté main forte aux envahisseurs français dans une honteuse action de destruction, de dévastation, de razzia, de génocide.

Une page obscure, tue et méconnue. Car après avoir écrasé toutes les insurrections, les Français gouverneront le pays avec une « bienheureuse » collaboration des chefs des « grandes tentes » qui fourniront à l'administration les bachagha, les aghas, les caïds. Nous ne saurions résumer les pires méfaits commis par cette caste que Novembre 1954 réduira en poussière. Nous retrouvions ces féodaux dans les territoires du Sud, relayant les officiers dans l'application de l'effroyable régime du sabre. Au nord, ils sont aux côtés de ces proconsuls dénommés administrateurs de communes mixtes. Ils sont vils, indigènes et mesquins en présence de leurs maîtres mais arrogants vis-à-vis de la paysannerie qu'ils humiliavaient, réprémaient et dépossédaient. « Les tyranneaux aux burnous rouges » est une page que les historiens devront écrire un jour. Nous comprendrons alors pourquoi l'Algérie a connu les incohérences et les tourments depuis 1962. (L'Emir Abdelkader – Nisultan, ni imam – Ed. Al-pha – Alger – 2007).

A. B.

(\*) Journaliste-auteur, membre fondateur – Fondation Emir Abdelkader.

## EMBARGO SUR LE DIAMANT IVOIRIEN Une mission internationale à Abidjan

Des experts internationaux ont entamé lundi une mission d'évaluation en Côte d'Ivoire, en vue de lever l'embargo qui frappe depuis 2003 le diamant brut de ce pays, le seul au monde à être frappé de telles sanctions, ont indiqué les autorités.

Le processus de Kimberley, créé en 2000, édicte des conditions à remplir par un pays afin que ses diamants puissent être exportés. L'initiative répondait à la controverse des «diamants de guerre», ces pierres précieuses ayant servi à financer des conflits, comme en Angola ou au Sierra Leone. Un embargo frappe les diamants ivoiriens depuis 2005, au motif qu'ils alimentaient l'ex-révolution des Forces nouvelles (FN), qui contrôlait le nord du pays depuis son coup d'Etat manqué de 2002 contre le président Laurent Gbagbo.

Mais le calme est revenu en Côte d'Ivoire depuis la chute de l'ancien chef de l'Etat en 2011, alors que des violences post-électorales avaient fait plus de 3.000 morts. «Avec la fin de la crise post-électorale, il ya très peu de preuve que la Côte d'Ivoire est dans une situation de diamant de guerre», note un document de l'Union européenne (UE).

Les autorités souhaitent donc pouvoir recommencer à exporter leurs diamants. «Le processus de Kimberley est un élément important pour la Côte d'Ivoire», qui «s'emploie depuis plusieurs mois» pour y être «conforme», affirme le ministre ivoirien de l'Industrie et des Mines, Jean-Claude Brou.

L'objectif gouvernemental est à «court terme» de réussir le processus de certification de Kimberley qui doit conduire à «moyen terme» à la levée de l'embargo par le Conseil de sécurité des Nations Unies, ajoute-t-il.

La délégation internationale est composée de seize experts issus des gouvernements, de la société civile et de l'industrie diamantière. Elle séjournera jusqu'à vendredi en Côte d'Ivoire, où elle visitera notamment la ville de Séguéla, principale zone d'extraction du pays.

D'après le document de l'UE, la production annuelle de diamants est de 50 000 à 300 000 carats (1 carat = 0,2 gramme) annuels en Côte d'Ivoire, bien loin des près de 35 millions de carats exportés en 2012 par la Russie, l'un des premiers producteurs mondiaux.

## ASSISES NATIONALES EN RDC Accord sur les questions de gouvernance

Les concertations nationales congolaises sont entrées lundi dans leur dernière phase après un accord sur les questions de gouvernance, ont indiqué des participants à ces assises.

Le secrétariat technique de ces concertations, censées sortir la République démocratique du Congo (RDC) de la crise politique, sociale et sécuritaire qu'elle traverse, travaille désormais sur la synthèse des recommandations devant être transmises au chef de l'Etat, Joseph Kabila, réélu en 2011 à l'issue d'un scrutin contesté.

«Maintenant que tous les rapports (des différentes commissions) nous ont été remis, on fait la synthèse de tous les rapports pour convoquer la plénière générale mercredi», a déclaré à l'AFP une source du secrétariat technique. Un rapport final sera remis au président, qui dirige les assises et est composé des présidents du Sénat Léon Kengo wa Dondo et de celui de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a-t-on ajouté

## ATTAQUE TERRORISTE AU NIGERIA Ban Ki-moon condamne des «crimes odieux et absurdes»

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné lundi l'attaque meurtrière perpétrée dimanche par le groupe armé Boko Haram contre un collège de la ville de Gubja, au Nigeria, faisant au moins 40 morts parmi les étudiants.

«Le secrétaire général est consterné par la brutalité et la fréquence croissante des attaques ciblées contre des étudiants et des enseignants dans le nord du pays et exige la fin immédiate de ces crimes odieux et absurdes. Il ne peut y avoir de justification à une telle violence», a indiqué son porte-parole dans



une déclaration. Au moins 40 personnes ont été tuées dimanche matin au cours d'une attaque du groupe Boko Haram contre des étudiants endormis dans le dortoir d'un collège du nord-est du Nigeria. Quarante étudiants ont été tués et quatre blessés dans cette attaque survenue dans la ville de Gubja, à 30 km de Damaturu, capitale de l'Etat de Yobe, selon un communiqué du gouverneur de cet Etat, Ibrahim Gaidam. «Des terroristes de Boko Haram» se sont introduits dans le collège de l'agriculture et «ont tiré sur des étudiants» alors qu'ils étaient endormis, a déclaré le porte-parole militaire de l'Etat, Lazarus Eli.

### EGYPTE

#### Le Canada exhorte l'Egypte à libérer deux de ses concitoyens

Le Premier ministre canadien Stephen Harper a exhorté lundi l'Egypte à libérer immédiatement un médecin et un cinéaste canadiens, emprisonnés depuis 45 jours au Caire dans des conditions difficiles. John Greyson, cinéaste et universitaire de Toronto, et Tarek Loubani, un médecin originaire de London, dans le sud de l'Ontario, ont été arrêtés le 16 août au Caire après avoir tenté, sans succès, de se rendre dans la bande de Gaza. M. Greyson voulait y effectuer un repérage pour un futur documentaire, tandis que M. Loubani voulait participer à la formation de médecins gazaouis. «En l'absence de charges contre eux, le Dr Loubani et M. Greyson devraient être libérés immédiatement», a fait valoir le bureau de M. Harper dans un communiqué.



## CAMEROUN Clôture des élections législatives et municipales



Le scrutin pour les élections législatives et municipales au Cameroun a pris fin lundi. Le vote s'est achevé aux environs de 18h00 (17h00 GMT), comme prévu, dans des bureaux qui n'ont vu qu'une faible affluence et les dépouillages ont commencé à se faire à la lumière des bougies, selon l'AFP. Quelque 5,4 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour élire 180 députés et des milliers de conseillers municipaux des 360 communes du pays, lors de scrutins de liste à un tour.

Vingt-neuf partis présentent des candidats aux législatives et 35 sont en compétition pour les municipales, mais c'est le Rassemblement du peuple camerounais (RDP), parti majoritaire du président Paul Biya qui reste grand favori de ces élections. Les frontières terrestres du pays ont été fermées samedi et le resteront jusqu'à mardi.

## 6 personnes tuées dans le Sinaï

Trois policiers et un soldat et deux civils ont été tués lundi par des hommes armés dans le Sinaï, péninsule du nord de l'Egypte en proie à des combats entre des groupes islamistes et les forces de l'ordre, ont annoncé de hauts responsables de la sécurité. Un civil a été tué par des inconnus dans une autre attaque dans la même région. Des hommes masqués ont ouvert le feu dans la matinée sur les gardes qui assuraient la sécurité d'un poste de police à Al-Arich, sur la mer Méditerranée, tuant trois policiers, selon ces responsables. Les assaillants ont ensuite pris la fuite. Plus tard, des inconnus à bord d'une voiture ont tiré en direction d'un véhicule blindé de l'armée stationné dans le sud de cette ville, tuant un soldat avant de s'enfuir, selon les mêmes sources.

## LIBYE La torture généralisée dans les centres de détention

Les brigades armées qui gèrent les centres de détentions libyens se livrent à la pratique généralisée de la torture, a indiqué mardi l'ONU dans un rapport, soulignant néanmoins une amélioration dans le traitement des détenus dans les centres gérés par des agents de la police judiciaire.

«La torture est généralisée et le plus fréquemment pratiquée immédiatement après que la personne soit détenue et lors des premiers jours d'interrogatoire pour obtenir des confessions et d'autres informations», a déclaré à la presse une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, Ravina Shamdasani. «Dans certains cas, les membres de la brigade armée ont librement admis et même tenté de justifier la violence physique exercée à l'encontre des détenus», a-t-elle ajouté.

Selon le rapport publié par le Haut-Commissariat et la mission de l'ONU en Libye (Unsmil), quelque 8 000 personnes détenues en lien avec le conflit de 2011 restent aux mains des brigades armées qui sont nées durant la révolution libyenne. «La majorité des 8 000 (...) sont détenus sans procès en bonne et due forme», a déploré Mme Shamdasani, relevant que ces détenus n'ont généralement pas accès à un avocat et à leur famille. Sur 30 centres de détention dont l'Unsmil a pu se rendre en Libye, 27 cas de décès en détention pour lesquels des informations importantes suggèrent que la torture était la cause de la mort ont été enregistrés alors que d'autres cas suspects n'ont pas bénéficié d'une enquête approfondie, selon la même source.



de même source, «le présidium le remettra ensuite au président» Kabila.

Le chef de l'Etat décidera du jour où il clôturera les concertations nationales, qu'il avait ouvertes le 7 septembre. Elles devaient à l'origine durer un maximum de 20 jours mais les travaux ont été retardés par des problèmes organisationnels et des

dissensions. Les assises auront été ordonnées selon cinq commissions : «gouvernance et réforme des institutions», économie, désarmement et démantèlement des groupes armés, conflits communautaires - paix et réconciliation, décentralisation et renforcement de l'autorité de l'Etat.

Chaque commission était composée de délégués de la majorité et d'une petite frange de l'opposition et de la société civile. Dimanche, la commission «gouvernance et réforme des institutions» était la seule à n'avoir pas remis son rapport au secrétariat technique. Elle le lui a finalement rendu lundi après-midi. Un délégué de la société civile, Robert Kabakela, a expliqué que la commission était parvenue à s'entendre sur un modèle de «démocratie consensuelle» où l'opposition et la société civile seraient «associées à la gestion de la chose publique». Il n'a pas précisé la forme exacte que pourrait prendre cette forme de collaboration.

## RÉFUGIÉS SYRIENS

**Dix-sept pays ouvrent leurs frontières**

Dix-sept pays ont accepté d'ouvrir leurs frontières à des réfugiés syriens désireux de s'y installer, a annoncé mardi à Genève le Haut-commissaire aux réfugiés des Nations unies, Antonio Guterres. S'exprimant au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion du comité exécutif du HCR, M. Guterres a ajouté que ces pays pourraient accueillir plus de 10 000 réfugiés en quête d'un nouvel avenir.

Parmi ces pays, qui sont prêts à participer au programme de réinstallation des réfugiés syriens de l'ONU, figure pour la première fois le Mexique, a-t-il indiqué, en précisant que les autres pays étaient ceux qui traditionnellement accueillaient les réfugiés en quête de réinstallation.

Les 17 pays sont l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Danemark, la France, les Etats-Unis et le Mexique.

Concernant le Mexique, le HCR a précisé après la conférence de presse de M. Guterres que le pays allait se limiter à une contribution financière.

Une réunion à haut niveau s'est tenue à Genève sur la situation humanitaire en Syrie et ses conséquences, et s'est soldée avec un appel pour une «action internationale urgente, afin d'alléger» le fardeau économique et social des pays voisins de la Syrie, qui plient sous le poids de plus de 2 millions de réfugiés syriens.

Il s'agit notamment de l'Irak, de la Jordanie, du Liban, de la Turquie et de l'Egypte. Pour le comité exécutif du HCR, il faut davantage soutenir financièrement ces pays, et encourager la réinstallation des réfugiés et le regroupement familial dans des pays tiers.

**Les inspecteurs de l'OIAC en Syrie**

Une vingtaine d'inspecteurs internationaux chargés de lancer l'opération de démantèlement des armes chimiques syriennes sont entrés mardi en Syrie par le poste-frontière de Masnaya en provenance du Liban, rapportent des agences de presse.

Ces inspecteurs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac), chargés de faire appliquer une résolution de l'ONU encadrant la destruction de l'arsenal chimique syrien, sont passés à la frontière en milieu d'après-midi à bord d'une vingtaine de véhicules tout-terrain blancs, indique l'agence AFP.

Les autorités syriennes ont fourni le 19 septembre une liste des sites de production et de stockage des armes chimiques, devant être inspectés dans les 30 jours, dans le cadre d'un accord russe-américain prévoyant le désarmement chimique du pays d'ici mi-2014.

APS

**S Y R I E :**  
**Al-Assad restera à son poste, a le droit de se réélire**

**Le ministre syrien de l'Information, Omrane al-Zohbi, a souligné mardi que le président Bachar Al-Assad restera à son poste et a le droit de se représenter aux élections pour un nouveau mandat en 2014, affirmant que c'est au peuple syrien de décider.**



«La Syrie se tient debout : l'Etat, la nation, le peuple et le président. Tel est le choix du peuple syrien», a affirmé M. al-Zohbi. «Tout le peuple souhaite voir Bachar al-Assad comme chef de l'Etat, quoi que disent l'opposition, les Américains et les traitres», a ajouté le ministre lors d'une réunion sur «les médias nationaux et les défis actuels» à Damas. Ainsi, le haut responsable syrien a assuré que c'est au président «de prendre la bonne décision» à savoir s'il veut se présenter pour un nouveau mandat à la mi-2014. La semaine dernière, la chef

d'Etat syrien avait assuré qu'il revenait au peuple syrien de décider s'il souhaitait le voir concourir pour une nouvelle mandat.

Par ailleurs, le ministre de l'Information a accusé l'opposition «de ne pas avoir le courage d'aller aux élections, car si elle l'avait eu nous n'en serions pas arrivés là».

Plus de 110 000 personnes sont mortes en plus de 30 mois de conflit en Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh) et plusieurs millions ont du fuir leur demeure.

**L'ONU doit désigner les responsables des attaques chimiques**

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (Oci), Ekmeleddin Ihsanoglu a indiqué mardi que le Conseil de sécurité de l'ONU doit désigner les «coupables» des attaques à l'arme chimique en Syrie.

«Nous estimons que le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques doiventachever leur mission en désignant qui a commis ces crimes et utilisé des armes chimiques en Syrie», a affirmé M. Ihsanoglu lors d'une conférence de presse à Moscou à l'issue de discussions avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

Concernant la mission des experts de l'ONU en Syrie, le secrétaire général de l'Oci a déclaré que «ces inspections devaient être achevées avec la désignation des coupables qui devront répondre des violations commises». «Sans obtenir d'informations précises sur ceux qui commis ces crimes, nous ne pouvons être satisfait», a-t-il souligné.

Les experts de l'ONU doivent remettre leur rapport fin octobre après avoir achevé lundi leur mission en Syrie. Des inspecteurs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) devraient également se rendre mardi à Damas dans leur cadre de leur opération démantèlement de l'arsenal chimique syrien.

**IRAN - ETATS-UNIS****Zarif dénonce les «zigzags» d'Obama qui «détruisent la confiance mutuelle»**

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a dénoncé les «zigzags» du président américain Barack Obama qui fragilisent la confiance mutuelle entre l'Iran et les Etats-Unis. «Le président Obama doit avoir de la cohérence pour renforcer la confiance mutuelle. Les zigzags détruisent la confiance et fragilisent la crédibilité américaine», a écrit M. Zarif sur son compte twitter, réagissant aux propos du président américain qui a affirmé que l'option militaire était toujours sur la table contre l'Iran.

«La supposition du président Obama selon laquelle l'Iran a accepté de négocier à cause des menaces et sanc-

tions illégales est irrespectueuse pour la nation iranienne», a ajouté M. Zarif. Le président américain s'était dit prêt la semaine dernière à l'Assemblée générale de l'ONU à donner une chance à la diplomatie pour tenter de résoudre le dossier nucléaire

iranien. Si les négociations échouent, «nous ne renonçons à aucune possibilité, dont l'option militaire», a toutefois affirmé lundi M. Obama lors d'une rencontre avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à la Maison Blanche. «C'est grâce aux sanctions sans précédent que nous avons réussi à mettre en place ces dernières années que les Iraniens semblent désormais prêts à négocier», a-t-il ajouté.

Les négociations entre l'Iran et les pays du groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) reprendront le 15 octobre à Genève. M. Obama avait appellé le président ira-

nien Hassan Rohani au téléphone vendredi, notamment pour évoquer la question nucléaire, un geste sans précédent alors que les deux pays n'ont pas de relations diplomatiques depuis 1980. A la suite de cet entretien téléphonique et les déclarations du président iranien et de son chef de la diplomatie sur l'affaire nucléaire, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a affirmé qu'un accord rapide sur le nucléaire était désormais possible.

Washington et ses alliés soupçonnent le programme nucléaire iranien d'avoir des visées militaires, ce que Téhéran dément.

**5****voitures appartenant à des Palestiniens vandalisées à El-Qods occupée**

Cinq voitures appartenant à des habitants palestiniens d'El-Qods occupée ont été vandalisées par des colons israéliens dans la nuit de lundi à mardi, a indiqué une porte-parole de la police.

«Cinq véhicules ont été vandalisés près de la Vieille ville,

à l'entrée du quartier de Silwan, à El-Qods-Est occupée, et une inscription 'Prix à payer' a été retrouvée non loin de là», a précisé la porte-parole, Louba Samri.

Des colons juifs se livrent, sous l'appellation du «Prix à payer», à des agressions sur des villa-

geois palestiniens ou arabes israéliens, des lieux de culte musulmans et chrétiens.

Dimanche, quatre Israéliens avaient été arrêtés alors qu'ils étaient en train de briser des pierres tombales dans un cimetière chrétien d'El-Qods.

APS

# CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN : Obama veut de «véritables négociations»



**Le président Barack Obama a affirmé lundi que les Etats-Unis maintenaient toujours leur objectif de «faciliter de véritables négociations» qui aboutiraient à deux Etats palestinien et israélien «vivant côté à côté dans la paix et la sécurité.»**

M. Obama a fait cette déclaration devant la presse à l'issue de ses entretiens avec le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu, lundi à la Maison-Blanche, tandis que des négociations israélo-palestiniennes avaient été entamées en juillet dernier à l'initiative des Etats-Unis après un gel de ces pourparlers depuis trois années.

Les négociateurs israéliens et palestiniens se sont vus, jusqu'à maintenant, à sept reprises depuis la relance, il y a deux mois, de leurs pourparlers directs.

Le président américain a affirmé que lors de cette rencontre avec le dirigeant israélien, il a salué ce dernier pour avoir entamé des «négociations de bonne foi» avec l'Autorité palestinienne, comme ils ont discuté des voies à même de résoudre «l'un des plus grands défis qui dure depuis une très longue période dans la région». Dans ce sens, le chef de la Maison-Blanche a admis que le temps était «li-

mité» pour atteindre cet objectif, tout en estimant que le Premier ministre Netanyahu et le président Abbas se sont engagés dans des «conversations sérieuses».

Ce nouvel entretien de M. Obama avec son interlocuteur israélien intervient à moins d'une semaine après sa rencontre avec le président palestinien Mahmoud Abbas à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

Lors de son entrevue avec le dirigeant palestinien, le président américain avait déclaré clairement que les frontières d'Israël et de la Palestine devraient être fondées sur «les lignes de 1967 avec des échanges de territoire mutuellement agréés».

Selon les observateurs, cela signifie qu'Obama est en faveur de négociations israélo-palestiniennes basées sur la référence des lignes de 1967.

## YÉMEN

### Des assaillants d'Al-Qaïda toujours barricadés au QG de l'armée, 5 morts

Des hommes armés du groupe armé «Ansar al-Charia», lié au réseau terroriste d'Al-Qaïda, étaient barricadés mardi dans le QG de l'armée yéménite à Moukalla (sud-est du) qu'ils avaient attaqué lundi en faisant cinq morts et dont les forces gouvernementales ont repris le contrôle, a indiqué une source militaire.

«Des hommes armés d'Ansar al-Charia se trouvaient encore au troisième étage»

des locaux de l'armée où «ils retiennent des militaires», a déclaré la source militaire, citée par l'agence AFP, sans préciser leur nombre ou celui de leurs otages.

«Ils se barricadent au troisième étage du bâtiment» servant de QG à la 2<sup>e</sup> Région militaire de l'armée de terre, auquel ils avaient donné l'assaut lundi, a-t-on précisé de même source.

L'armée avait repris lundi soir le contrôle du bâtiment à

l'exception du 3<sup>e</sup> étage où nombre d'assaillants ont réussi à séquestrer des militaires, ont rassuré des sources militaires, citées par la même agence.

Lundi soir, des sources militaires avaient annoncé la reprise par l'armée du bâtiment aux insurgés, dont plusieurs ont été blessés ou capturés.

Au total, l'attaque a fait cinq morts parmi les militaires, selon la même source. Un précédent bilan de source

hospitalière faisait état de quatre morts parmi les militaires et de 7 blessés.

Les assaillants sont présentés comme des membres d'Ansar al-Charia, un groupe armé lié à Al-Qaïda.

Les hommes du réseau terroriste restent actifs dans le sud et l'est du Yémen, et tentent de s'implanter dans la province du Hadramout après avoir été chassés par l'armée d'autres régions du sud.

## PRÉSIDENTIELLE EN AZERBAÏDJAN : Une délégation de l'APCE pour observer le scrutin

Une délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Apce) se rendra du 7 au 10 octobre prochain en Azerbaïdjan pour y observer le déroulement de l'élection présidentielle, a-t-on indiqué lundi au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Composée de 32 membres et conduite par Robert Walter (Royaume-Uni), la délégation de l'Apce rencontrera des candidats, le président de la Commission électorale centrale, des représentants de partis politiques, des ONG et des médias, précise un communiqué du Conseil de l'Europe. Elle se déployera en Azerbaïdjan pour y observer le scrutin le 9 octobre, aux côtés d'observateurs du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Osce).

## MUNICIPALES AU PORTUGAL Large victoire de l'opposition socialiste

L'opposition socialiste a remporté une large victoire aux élections municipales de dimanche au Portugal, en obtenant une majorité de voix et de mairies devant les partis de la coalition de droite au pouvoir, selon les résultats officiels publiés lundi.

Quelque 9,5 millions d'électeurs étaient appelés à voter lors d'un scrutin marqué également par un taux d'abstention record pour ce type d'élection, à 47,41% contre 41,8% en 2009. Le Parti socialiste est arrivé en tête, avec 36,25% des voix, contre 16,67% au Parti social-démocrate (PSD, centre droit) du Premier ministre Pedro Passos Coelho, selon les données du ministère de l'Intérieur portant sur 307 des 308 municipalités concernées. Le parti conservateur CDS, membre de la coalition gouvernementale, a recueilli 3,04%.

Lors des dernières municipales en 2009, le PS avait obtenu 37,67% des voix contre 22,95% au PSD et 3,09% au CDS. A la tête de diverses coalitions formées localement avec d'autres partis de droite, le PSD a recueilli dimanche 14,74% de voix supplémentaires. Au total, les partis au pouvoir depuis juin 2011 ont donc obtenu

34,45% des voix, contre 38,93% en 2009.

Les socialistes ont également remporté le plus grand nombre de mairies en s'imposant dans 143 municipalités, contre 132 en 2009. Seul ou allié à d'autres partis de droite, le PSD a remporté 106 mairies contre 138 il y a quatre ans.

Il s'agit de son plus mauvais résultat depuis 1989, quand il avait gagné dans 114 municipalités. Le CDS a en revanche remporté cinq mairies contre une seulement en 2009. Troisième formation avec 11,07% des voix, contre 9,76% en 2009, la coalition communiste-verts a conquis 33 mairies, contre 27 auparavant.

Le Bloco de gauche, parti d'extrême gauche également représenté au Parlement national, a de son côté perdu la seule mairie qu'il contrôlait en ne recueillant que 2,42% des voix, contre 3,01% en 2009.

Les 80 candidats indépendants, un record par rapport aux 54 qui s'étaient présentés il y a quatre ans, ont obtenu 6,84% des voix et 13 mairies dont celle de Porto, la grande ville du nord du pays, contre 4,09% et sept mairies en 2009.

## PRÉSIDENTIELLE EN AFGHANISTAN : L'opposant Abdullah Abdullah dépose sa candidature

L'opposant Abdullah Abdullah, qui avait renoncé à participer au deuxième tour de la présidentielle en 2009, a déposé mardi sa candidature pour le prochain scrutin d'avril 2014 en Afghanistan, ont rapporté des agences. M. Abdullah s'est présenté à la mi-journée au bureau de la Commission électorale indépendante (IEC) à Kaboul, où il a déposé son dossier de candidature, selon ces agences. «Nous ferons en sorte que cette élection soit juste pour les Afghans», a déclaré à son arrivée M. Abdullah, accompagné de plusieurs figures de l'opposition, dont le gouverneur de la province stratégique de Balkh (nord) Atta Mohammad Noor. Lors de la présidentielle de 2009, M. Abdullah était arrivé en deuxième position au premier tour, avec plus de 30% des voix. Il s'était retiré du second tour après avoir dénoncé des fraudes massives. Cet ancien ophtalmologue occupait le poste de ministre des Affaires étrangères du premier gouvernement du président afghan Hamid Karzai. La présidentielle aura lieu le 5 avril 2014 dans un contexte d'incertitudes alimenté par les violences persistantes dans le pays et du départ prévu fin 2014 des 87 000 soldats de l'Otan. Elle désignera le successeur de M. Karzai, seul homme à avoir dirigé le pays depuis la chute du régime des talibans, chassés en 2001 par une coalition militaire internationale et qui mènent depuis une violente insurrection. M. Karzai, qui ne peut briguer un troisième mandat selon la Constitution, n'a à ce jour adoubé aucun candidat potentiel.

APS

## VIOLENCE EN IRAK : 1000 morts en septembre

Près d'un millier de personnes ont été tuées et plus de deux mille autres blessées dans des violences en Irak en septembre, a annoncé mardi l'ONU.

Au total, 979 Irakiens ont été tués et 2.133 autres blessés en septembre dans des actes de violences, a révélé la mission d'assistance des Nations unies en Irak.

Le bilan des trois derniers mois, qui oscille entre 800 et 1.000 morts par mois, confirme, selon les observateurs, la dégradation de la situation sécuritaire et le retour au niveau de violence de 2006-2007.

La capitale Baghdad et ses environs ont été les plus durement frappés par les violences, avec 418 morts et 1.011 blessés, suivie par les provinces de Ninive, Diyala, Salaheddine et Anbar, précise l'ONU.

Le bilan établi par les autorités irakiennes pour septembre est de 971 morts, dont 86 rebelles abattus par les forces de sécurité. Le 21 septembre a été la journée la plus sanglante, plus de 90 personnes ont été tuées, en particulier dans un attentat à la bombe lors de funérailles dans le quartier de Sadr City à Baghdad, selon un bilan établi par des médias à partir de sources médicales et de sécurité.

l'Irak connaît depuis le début de l'année un regain de violences, sur fond d'impasse politique qui pourrait se prolonger jusqu'aux élections législatives prévues en 2014, selon des analystes.

## Programme du mercredi 2 octobre 2013

**TF1**

- 06h45 Magazine jeunesse TFou  
 11h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
 11h40 Série réaliste Mon histoire vraie  
 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 12h00 Jeu Les douze coups de midi  
 12h50 Magazine sportif / affiche du jour  
 13h00 Journal  
 13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 13h50 Météo  
 13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien??  
 15h30 Série humoristique Pep's  
 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
 17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
 18h20 Jeu Une famille en or  
 19h05 Jeu Le juste prix  
 19h55 Météo  
 20h00 Journal  
 20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes  
 20h37 Météo  
 20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
 20h45 Série humoristique Pep's  
 20h50 Esprits criminels ?? Inédit  
 21h45 Série policière Esprits criminels ??  
 22h35 Série policière Esprits criminels ??  
 23h20 Série hospitalière Dr House ??

**2**

- 08h00 Journal  
 08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étage ??  
 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
 09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
 10h00 Magazine de société C'est au programme  
 10h55 Météo outremer  
 11h00 Jeu Motus  
 11h30 Jeu Les Z'amours  
 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
 12h55 Météo  
 13h00 Journal  
 13h50 Météo  
 13h52 Magazine du consommateur Consomag  
 14h00 Magazine de société Toute une histoire  
 15h35 Magazine de services Comment ça va bien !  
 16h45 Magazine de société Le jour où tout a basculé  
 17h10 Multisports Côté Match  
 17h15 Dans la peau d'un chef  
 18h10 Talk show Jusqu'ici tout va bien  
 19h15 Météo  
 19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles  
 19h40 Série humoristique Y'a pas d'âge  
 20h00 Journal  
 20h40 Magazine musical Alcaline l'instant  
 20h43 Loterie Tirage du Loto  
 20h44 Météo  
 20h45 Série de suspense La source ?? Inédit  
 21h40 Série de suspense La source ??  
 22h30 Magazine d'information Cash investigation

**3**

- 07h38 Série d'animation Ben 10 : Omniverse  
 07h39 Série d'animation Ninjago  
 08h02 Dessin animé Oggy et les cafards  
 08h03 Série d'animation Dragons : Cavaliere de Beurk  
 08h04 Série d'animation Ninjago  
 08h09 Dessin animé Oggy et les cafards  
 08h15 Dessin animé Oggy et les cafards  
 08h30 Film d'animation Scooby-doo et la légende du Phantosaur ??  
 09h47 Dessin animé Les Dalton  
 09h54 Dessin animé Les Dalton  
 10h02 Dessin animé Les Dalton  
 10h09 Dessin animé Les Dalton  
 10h22 Dessin animé Oggy et les cafards  
 10h35 Edition de l'outre-mer  
 10h45 Consomag  
 10h50 Midi en France  
 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional  
 12h25 12/13 : Journal national  
 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
 13h45 Loterie Keno  
 13h50 Série policière Un cas pour deux  
 14h55 Débat Questions au gouvernement  
 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
 16h50 Jeu Harry  
 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
 17h30 Jeu Slam  
 18h10 Jeu Questions pour un champion  
 19h00 19/20 : Journal régional  
 19h18 19/20 : Edition locale  
 19h30 19/20 : Journal national  
 19h58 Météo  
 20h00 Magazine sportif Tout le sport  
 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
 20h45 Magazine historique L'ombre d'un doute ?? Inédit  
 22h35 Météo  
 22h38 Magazine culturel Parlons passion  
 22h40 Grand Soir 3  
 23h35 Divertissement Les chansons d'abord

**CANAL+**

- 08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
 08h05 Divertissement Zapping  
 08h10 La météo  
 08h15 Série d'animation Les Simpson  
 08h40 Téléfilm humoristique Marley et moi ??  
 10h05 Série marionnettes Gorg et Lala  
 10h15 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens  
 10h25 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens  
 10h30 Comédie Astérix et Obélix : au service de sa Majesté ??  
 12h15 Autre Modules Fashion Week  
 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
 14h00 Drame Omblinne ??  
 15h35 Divertissement-humour Made in Groeland  
 15h55 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens  
 16h00 Film de science-fiction Real Steel ??  
 16h00 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens  
 18h00 Divertissement Zapping  
 18h10 Divertissement Le Before du grand journal  
 18h45 Le JT  
 19h00 Autre Modules Fashion Week  
 19h05 Talk show Le grand journal  
 20h10 Football Canal Champions Club  
 20h45 Sport Paris-SG (Fra) / Benfica Lisbonne (Por)  
 22h50 Thriller Des hommes sans loi ??

**M6**

- 07h40 Série d'animation Docteur La Peuche  
 08h05 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire  
 08h30 Série d'animation Lanfeust Quest  
 08h50 Dessin animé Kid Paddle  
 09h00 Météo  
 09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique  
 10h00 Météo  
 10h05 Série sentimentale 90210  
 10h50 Série sentimentale 90210  
 11h45 Desperate Housewives ??  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h05 Scènes de ménages  
 13h40 Météo  
 13h45 Le ranch des coeurs sauvages  
 15h30 Série hospitalière Mercy Hospital  
 16h20 Jeu Un dîner presque parfait  
 17h35 Jeu La meilleure boulangerie de France  
 18h45 Magazine d'information 100 % mag  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19.45  
 20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
 20h50 Téléfilm humoristique Ma femme, ma fille, 2 bébés ?? Inédit  
 22h40 Téléfilm humoristique Ma femme, ma fille, 2 bébés

**TÉLÉ**

## La sélection

**TF1**

20h50

## Esprits criminels

**Résumé**

L'équipe se rend à Seattle, dans l'Etat de Washington, où deux personnes ont été retrouvées poignardées à mort dans leurs appartements respectifs. Sur chaque scène de crime, d'obscures inscriptions ont été barboillées sur les murs en lettres de sang. Les enquêteurs découvrent que les victimes avaient toutes deux assisté à un congrès du charismatique Barry Flynn, conférencier spécialisé dans la science du développement personnel et la motivation. Ce dernier avait même offert à l'une des deux, Cynthia Strobl, parmi d'autres privilégiés, une séance privée. Alors qu'ils cherchent à le joindre, les enquêteurs découvrent très vite que Flynn a disparu...

**2**

20h45

## La source

**Résumé**

Lors d'une perquisition au domicile des Lacanal, John a juste le temps de donner une enveloppe contenant un CD et une clé à Marie. Placé en garde-à-vue, il finit par perdre son sang-froid, mais n'avoue pas le meurtre de Mylène. La couverture de la baby-sitter a été percée au grand jour. Simon ne veut plus la voir et prévient son père. Ainsi démasquée, Marie devient un témoin gênant, à éliminer. Dans le collimateur du patron d'Aloe Vera Environnement, elle court désormais un grave danger. Pendant ce temps, Claire doit protéger sa source, mais également son boss, qui prend cette affaire trop à cœur...

**3**

20h45

## La source

**Résumé**

Lors d'une perquisition au domicile des Lacanal, John a juste le temps de donner une enveloppe contenant un CD et une clé à Marie. Placé en garde-à-vue, il finit par perdre son sang-froid, mais n'avoue pas le meurtre de Mylène. La couverture de la baby-sitter a été percée au grand jour. Simon ne veut plus la voir et prévient son père. Ainsi démasquée, Marie devient un témoin gênant, à éliminer. Dans le collimateur du patron d'Aloe Vera Environnement, elle court désormais un grave danger. Pendant ce temps, Claire doit protéger sa source, mais également son boss, qui prend cette affaire trop à cœur...

**4**

21h00

## Paris-SG (Fra) / Benfica Lisbonne (Por)

**Résumé**

Le Paris-SG de Laurent Blanc a parfaitement lancé sa campagne européenne, en l'emportant largement sur la pelouse de l'Olympiakos lors de la 1re journée de compétition (1-4). Les partenaires de Zlatan Ibrahimovic, Javier Pastore et Edinson Cavani visent un second succès de rang face au Benfica Lisbonne, certainement leur principal concurrent pour l'obtention de la 1re place du groupe C. Mais le capitaine Luisao et ses coéquipiers du Benfica, vainqueurs des Belges d'Anderlecht il y a deux semaines (2-0) et finalistes de la dernière Ligue Europa, semblent armés pour enrayer la belle mécanique parisienne.

**5**

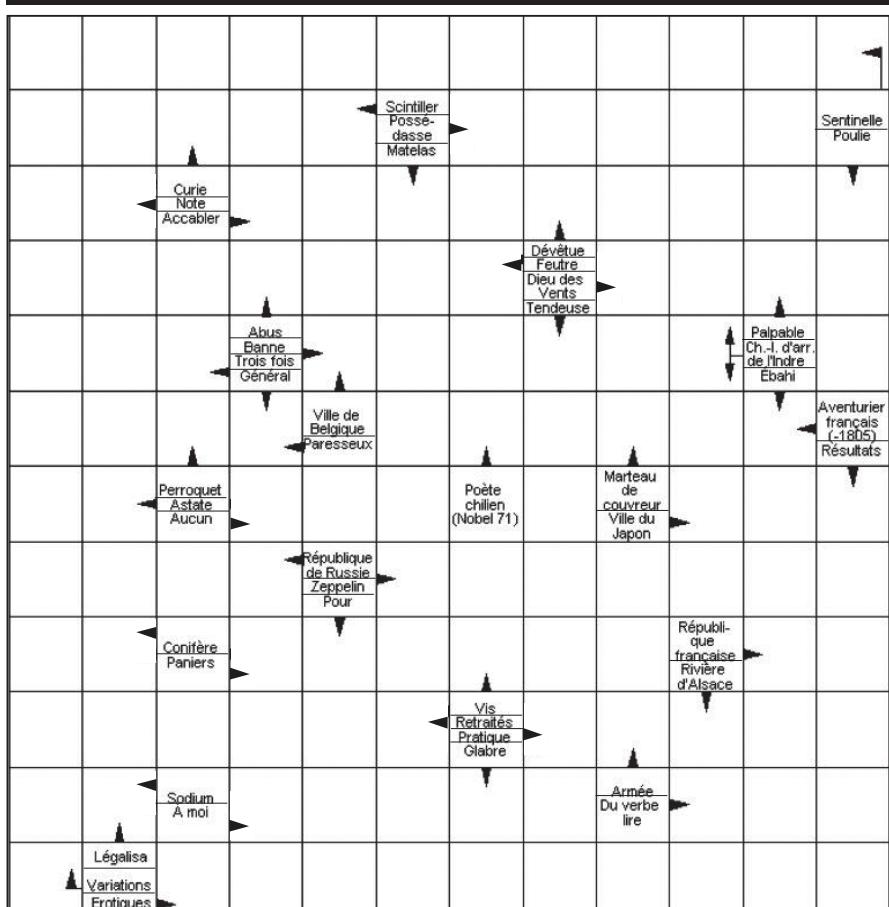
23h40

## Ma femme, ma fille, 2 bébés

**Résumé**

Après l'arrivée de leur petite fille et leur emménagement, Chloé décide de faire une demande en mariage à Benjamin. Les deux jeunes amoureux sont sur un nuage, mais ils ne se doutent pas que cette demande va réveiller chez les Legendre de vieux démons, et plus particulièrement chez Antoine qui pourtant ne souhaite en aucun cas passer devant monsieur le maire et ne veut pas entendre parler de mariage. Emma se souvient qu'à leur rencontre, elle n'avait pas insisté pour épouser officiellement Antoine, compte tenu de sa réaction quand elle lui parlait de mariage traditionnel à la mairie. Car Antoine est « mariaphobe »...

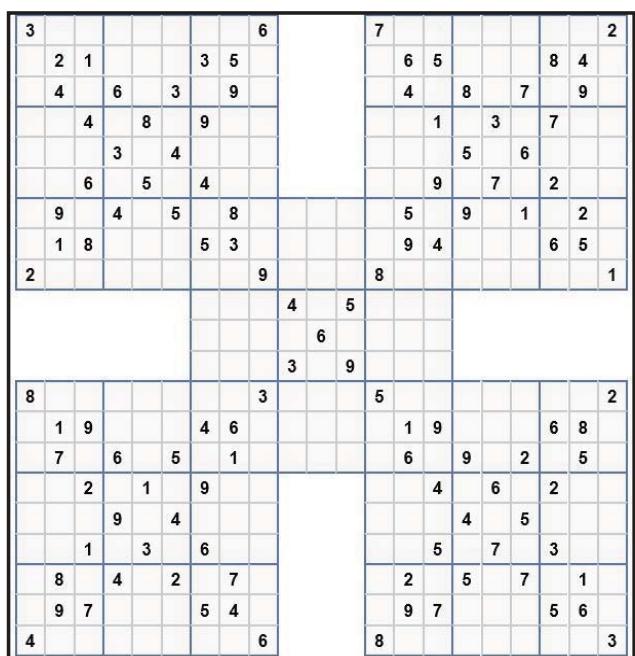
## Mots fléchés n°391



## Samouraï-sudoku n°391

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°391

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

## Horizontalement :

- Mâche
- Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
- Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
- Maladie contagieuse
- Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
- Port de Grèce - Ecrivain italien
- Laïze - Inspides - Enjoué
- Décoratif - Ville d'Autriche
- Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
- Dernier maire de Montréal- Nord - Ainsi en latin
- Inassimilable - Aluminium
- Auteur de l'opéra Oedipe - Infusion que l'on en fait

## Verticalement :

- Industrie fabriquant les seaux, écielles, aamelles etc.
- Tesselle
- Guanaco - Pique avec une arme pointue
- Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
- Métis canadien - Pillage
- C'est-à-dire - Imprégnés d'une substance pour empeser le linge
- Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
- Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
- Instrument servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
- Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
- Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud-Ampère - heure
- Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille

## Proverbes

N'oublie pas d'où tu viens.

Proverbe algérien

Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur.

Proverbe berbère

Si tu veux que quelqu'un n'existe plus, cesse de le regarder.

proverbe arabe

La chance sourit à ceux qui ne l'attendent pas

Proverbe français

## C'est arrivé un 2 octobre

1932 : le rapport Lytton sur la Mandchourie reconnaît les intérêts particuliers du Japon et recommande la création d'un État autonome, sous souveraineté chinoise mais contrôlé par le Japon.

1935 : les Italiens envahissent l'Éthiopie.

1941 : début d'une grande offensive militaire allemande contre Moscou.

1958 : indépendance de la Guinée.

1963 : coup d'État au Honduras.

1968 : second Massacre de Tlatelolco à Mexico, la police tue environ 300 personnes.

1972 : par référendum, le Danemark entre dans la CEE.

1983 : fondation de la Grameen Bank, pionnière du microcrédit.

1985 : avec le décès de l'acteur Rock Hudson, le monde entier découvre le sida.

1997 : l'Union européenne signe le Traité d'Amsterdam, qui remplace le Traité de Maastricht.

2003 : John Maxwell Coetzee, écrivain sud-africain, reçoit le prix Nobel de littérature.

## Célébrations

- Journée internationale de la non-violence depuis 2007.

- Inde : Anniversaire de Mahatma Gandhi

- Guinée : Fête de l'indépendance.

## Handball

# Championnat d'Afrique des nations 2014: «cette compétition est mal tombée pour nous»

Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Said Bouamra, a indiqué lundi à Alger que l'Algérie n'aurait pas postulé à l'organisation du 22<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des nations (messieurs et dames) prévu à Alger en janvier 2014, s'il était en 2010 président de l'instance fédérale.

«J'ai trouvé une fédération sans structures. L'Algérie s'est vu attribuer l'organisation de ce championnat d'Afrique des nations en 2011, mais depuis, rien n'a été fait. Un tel événement se prépare au minimum deux ans avant, pas en quelques mois», a affirmé Bouamra lors du Forum du quotidien national *DK News*.

Bouamra (69 ans) a été élu en août dernier nouveau président de FAHB pour le mandat olympique (2013-2016), en remplacement de Mohamed Azziz Derouaz dont l'élection en mars de la même année, a été remise en cause par la Fédération internationale (IHF).

Le comité d'organisation du 22<sup>e</sup> championnat d'Afrique des nations sera installé aujourd'hui par le ministre de la Jeunesse et des Sports. Le tirage au sort est prévu le mercredi 9 octobre (9h30) au stade du 5-juillet d'Alger. «Lors du rendez-vous d'Alger, quatre équipes se qualifient pour le Mondial de Serbie (...). L'Egypte et la Tunisie se dis-



putent l'organisation du tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro où une seule équipe se qualifiera à cette grande manifestation mondiale. Le président d'une fédération s'appuie sur des structures et malheureusement, j'ai constaté un vide total depuis le jour de mon installation», a-t-il déploré. La Fédération internationale de handball (IHF) a accordé une double donation à la FAHB : un revêtement de sol «Geflor» que la FAHB installera à la salle Harcha Hacene (Alger), ainsi que 200 ballons (100 balles hommes et 100 balles dames).

«Nous remercions l'IHF qui a répondu favorablement à notre demande. Le ministère de la Jeunesse et des Sports, procédera à son côté, au revêtement de la salle de la Coupeole en prévision du prochain championnat d'Afrique des nations», a dit Bouamra.

**Retrouver la confiance et la sérénité**  
«Un climat sain et une grande solidarité régnait au sein de la famille du handball algérien par le passé, ce qui faisait sa force. La priorité est que la confiance et la sérenté reviennent pour affronter ensuite les défis de la promotion de la discipline», a-t-il souhaité.

Les conflits ont été pré-judiciaires au handball national. Il est temps de rassembler toutes nos actions pour uniformiser les programmes de formation des jeunes handballeurs. Une équipe nationale se prépare en 10 ans», a assuré Bouamra en technicien averti.

Concernant la préparation

du sept national pour ce championnat d'Afrique, Bouamra, a précisé que la fédération a trouvé une solution qui arrange tout le monde. «Les joueurs sélectionnés s'entraîneront trois fois par semaine avec leurs clubs et trois autres fois avec l'équipe nationale pour tenter de rattraper le temps perdu», a-t-il expliqué.

Les entraîneurs Reda Zeguili et Lahbib Khelaïfa ont été désignés co-sélectionneurs de l'équipe algérienne de handball (messieurs). Ils choisiront un entraîneur des gardiens qui complétera le staff des Verts. «Tant que je suis à la tête de la fédération, il n'y aura plus de coach unique en sélection nationale. Les grandes équipes ont un staff qui dépasse parfois 4 entraîneurs. Le handball a beaucoup évolué et la spécialisation s'impose», a souligné le patron de la FAHB.

Interrogé sur le championnat messieurs de division 1, Bouamra a laissé entendre

qu'il n'était pas favorable à ce système de compétition,

tout en rappelant que cette question est du «ressort exclusif des membres de l'assemblée générale de la FAHB». Le championnat national de Di, composé de 29 équipes, est à sa 3<sup>e</sup> journée disputée vendredi.

«Le plus important est que notre championnat ait repris après trois années d'arrêt. Les amateurs de la petite balle en Algérie commencent à revenir dans les salles. Personnellement, je ne pense pas que le handball algérien puisse se développer avec un tel nombre d'équipes en Di», a-t-il conclu.

## Sport-jeux-solidarité-Wushu

## JSI-2013 (Wushu) : deux nouvelles médailles de bronze pour l'Algérie

Les Algériens Ramzi Benabdelah et Meziane Rebbouh ont remporté deux médailles de bronze dans l'épreuve du wushu, style sanda (Full-contact), lundi à Palembang, lors de l'avant-dernière journée des Jeux de la Solidarité islamique 2013.

Engagé dans la catégorie des 65kgs, Benabdelah Ramzi est monté sur la 3<sup>e</sup> marche du podium, après avoir échoué en demi-finale devant l'Iranien Mohsen Mohammad Seifi (0-2).

En quarts de finale, Ramzi avait éli-

miné Bah Amadou Lamaranai (Guinée) 2-0, et au 1<sup>er</sup> tour, Tan Jin Guan (Malaisie) sur le même score. La finale de la catégorie opposera Mohammad Seifi à l'Azerbaïdjanais Pusan Pirayilev, vainqueur de Jum Anyoyoz Gochmyrat (Turkmenistan) 2-1.

Dans la catégorie des 52kgs, l'Algérien Meziane Rebbouh devra se contenter également du bronze à l'issue de son élimination en demi-finale par l'Iranien Moein Hajizadeh (0-2). Dans la catégorie des 60kg et 56g, les représentants algériens Youcef Hamrit

et Athmane Djelil ont été éliminés en quarts de finale, respectivement, face à l'Iranien Ali Youssefi (0-2) et au Tunisiens Fares Agrouni (1-2).

Dans les styles nan-gun et nan-dao, Amine Nedjari s'est classé 7<sup>e</sup>, dans le premier avec 8,75 points et 6<sup>e</sup> dans le second style avec 9,01pts. Grâce à ces deux bronze du wushu, le total de l'Algérie ayant une journée de la clôture des JSI, a atteint la barre de 18 médailles dont 5 or et 5 argent.

APS

## Solution Samurai-sudoku N°390

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 6 | 8 | 4 | 3 | 2 | 9 | 1 | 7 |
| 3 | 9 | 1 | 7 | 6 | 8 | 2 | 4 |   |
| 2 | 4 | 7 | 1 | 9 | 8 | 3 | 6 | 5 |
| 1 | 7 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 4 | 2 |
| 4 | 2 | 3 | 5 | 6 | 1 | 7 | 9 | 8 |
| 9 | 8 | 5 | 2 | 4 | 7 | 1 | 3 | 6 |
| 8 | 6 | 2 | 9 | 7 | 3 | 4 | 5 | 1 |
| 5 | 1 | 9 | 8 | 2 | 4 | 6 | 7 | 3 |
| 7 | 3 | 4 | 6 | 1 | 5 | 2 | 8 | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | 4 | 7 | 8 | 1 | 6 | 3 | 9 |
| 9 | 1 | 3 | 5 | 4 | 6 | 8 | 2 | 7 |
| 8 | 7 | 6 | 3 | 2 | 9 | 1 | 5 | 4 |
| 2 | 6 | 1 | 9 | 5 | 7 | 3 | 4 | 8 |
| 3 | 4 | 8 | 1 | 6 | 2 | 9 | 7 | 5 |
| 7 | 5 | 9 | 4 | 3 | 8 | 2 | 6 | 1 |
| 6 | 5 | 4 | 2 | 1 | 7 | 9 | 8 | 3 |
| 9 | 3 | 7 | 8 | 2 | 1 | 5 | 6 | 4 |
| 5 | 6 | 2 | 8 | 3 | 4 | 6 | 9 | 7 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 7 | 8 | 2 | 1 | 5 | 6 | 4 |
| 6 | 5 | 2 | 8 | 3 | 4 | 6 | 9 | 7 |
| 5 | 6 | 2 | 8 | 3 | 4 | 6 | 9 | 7 |
| 1 | 6 | 4 | 9 | 7 | 5 | 3 | 2 | 8 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | 9 | 4 | 5 | 7 | 3 | 1 | 2 | 6 | 7 |
| 3 | 4 | 2 | 6 | 1 | 8 | 7 | 9 | 5 | 4 | 3 |
| 7 | 5 | 1 | 9 | 2 | 3 | 8 | 4 | 6 | 1 | 9 |
| 5 | 8 | 6 | 3 | 4 | 1 | 9 | 2 | 7 | 5 | 3 |
| 2 | 9 | 4 | 7 | 8 | 6 | 5 | 3 | 1 | 6 | 2 |
| 1 | 3 | 7 | 5 | 9 | 2 | 4 | 6 | 8 | 3 | 1 |
| 9 | 1 | 8 | 2 | 7 | 4 | 6 | 5 | 3 | 1 | 2 |
| 6 | 7 | 5 | 1 | 3 | 9 | 2 | 8 | 4 | 6 | 7 |
| 4 | 2 | 3 | 8 | 6 | 5 | 1 | 7 | 9 | 3 | 1 |

## Solution Mots Croisés N°390

ECRIVASSIERE  
CAIRE■EOILIEN  
TRAIRE■TELLE  
OBIS■PRISAIS  
POT■SUIVE■TEC  
AN■BAIS■I■NO  
RELAIS■ETAT■  
A■ANGEITES■M  
SCIANT■AMPLE  
IO■NETO■SEUL  
TIRERENT■CIE  
ENNS■SUCETTE

## Solution Mots Fléchés N°390

POISSONNERIE  
■MI■ACIERIES  
OBIS■TAURE■P  
BR■EPEIRE■AI  
EAUX■TSARINE  
IGNES■EL■NG  
SEISTAN■ETEL  
SUR■ESTACADE  
ASIE■P■SUCER  
NEOTTIES■TI■I  
C■NA■R■ELEVE  
ESSUYER■USA■

## FORUM MÉDIATIQUE

# La DGSN ne ménagera aucun effort dans la lutte contre la violence dans les stades

Le directeur de la sécurité publique au sein de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn), Aissa Naïli, a appelé lundi tous les acteurs en charge des activités sportives du pays à contribuer de manière sérieuse à la lutte contre la violence dans les stades de football, soulignant que «la Dgsn ne ménagera aucun effort pour mettre un terme à l'évolution inquiétante de ce fléau qui ronge ce sport populaire».

Intervenant au cours du forum médiatique consacré au trophée du fair-play organisé lundi au siège de la Direction des unités républicaines au Hamiz à Alger, le conférencier a souligné que «le phénomène de la violence dans les stades exige la mobilisation de tous, à partir de la famille qui constitue la première cellule concernée, en passant par les clubs, les comités de supporters jusqu'aux mass-médias, appelés tous, chacun dans le domaine de ses compétences, à faire valoir le sentiment de joie et de plaisir que cette discipline est censée procurer». M. Naïli s'est dit optimiste quant aux capacités de la société algérienne à éliminer progressivement ce phénomène qui, relativement, a tendance à reculer. Selon les chiffres présentés, 137 affaires (de violence) ont été enregistrées durant la saison 2011-2012 contre 102 pendant la saison 2012-2013, «ce qui constitue en soi un indice positif qui devrait nous inciter à redoubler d'efforts à l'avenir», a-t-il dit. La nouvelle loi sur les sports adop-



tés récemment renferme des dispositions «importantes» qui sont de nature à contribuer efficacement à juguler ce phénomène, a relevé le responsable, mettant en relief plusieurs articles liés à la sécurité dans les stades dont le plus important est «l'article 207 qui stipule l'institution d'un fichier national comportant les noms des supporters interdits d'accès aux infrastructures sportives, de sa mise à jour par l'administration compétente et la manière d'élaborer ce fichier». Parmi les mesures de sécurité annoncées par M. Naïli, pour la saison 2013-2014 figure le découpage du stade en secteurs et

un redéploiement judiciaire des effectifs de la police dans le stade «pour permettre aux responsables des sections ainsi formées de maîtriser la situation, de s'assurer que ces sections ont pris leurs positions conformément aux consignes et d'orienter les supporters véhiculés vers les parcs de stationnement tout en procédant à la saisie des objets solides», a-t-il indiqué.

«Le retour aux valeurs ancestrales propres à notre société algérienne fondées sur le respect du plus âgé comme du plus jeune, nous amènera très certainement à l'élimination de ce phénomène», a-t-il conclu.

bus de certaines équipes et dans des chambres d'hôtes où certains joueurs ont logé, ce qui les a amené à ouvrir une enquête qui a également concerné des agents de la sûreté nationale en vue d'identifier les responsables de l'introduction de ces produits illicites». Par ailleurs, la Dgsn organisera des cycles de formation en faveur des agents de la sûreté au niveau des stades dans le domaine de l'organisation et de la gestion des différentes situations pouvant survenir avant, durant et après les différents matchs, a précisé M. Naïli. Il a, à cet effet, donné des chiffres sur le nombre des agents de la sûreté mobilisés lors des différentes manifestations sportives et culturelles.

Celui-ci a baissé de 55 000 hommes en 2011 à 37 000 hommes en 2013, outre le recul du nombre

d'incidents enregistrés au niveau des stades qui est passé de 137 à 102 entre 2011 et 2013. Le nombre des personnes arrêtées au niveau des stades a lui aussi reculé de 478 dont 93 mineurs en 2011 à 253 dont 50 mineurs en 2013. Le nombre des véhicules endommagés est passé de 141 dont 83 véhicules de police en 2011 à 76 dont 51 véhicules de police en 2013. La Dgsn organisera un forum régional dans les wilayas de Constantine et d'Oran, avec la participation des représentants de clubs de la première et de la deuxième ligues professionnelles.

APS

## Publicité

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME**  
**OPGI DE CHLEF**

Rue commandant Bounaama chlef  
NIF: 099602019058027

## AVIS D'ANNULATION

*Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le wali de la wilaya de chlef déclare que l'avis d'attribution provisoire des marchés portant sur la réalisation des travaux de réhabilitation des cités : 240 logts hay essaada*

*-48 logts cité des fonctionnaires*

*Paru dans le quotidien national DK news en date du 30/09/2012 comme suit:*

| N° de plis | entreprise     | projet                           | Note technique | Montant en TTC | éléments ayant permis le choix |
|------------|----------------|----------------------------------|----------------|----------------|--------------------------------|
| 143        | Teggar sofiane | 240 logts hay essaada            | 45,50          | 9.781.902,00   | Moins disante                  |
| 140        | Teggar sofiane | 48 logts cité des fonctionnaires | 51,75          | 20.879.820,00  | Moins disante                  |

L'avis d'attribution des marchés est annulé

*Le directeur général*

## **Trophée du fair play de la DGSN pour la consécration de la culture de la compétition sportive loyale**

La Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) organise la deuxième édition du trophée du fair play, après le succès de la première édition, en vue de consacrer la culture de la compétition sportive loyale, a-t-on indiqué lundi à Alger lors du forum sur le fair-play de la Dgsn. En vue d'encourager les clubs et les comités de supporters à œuvrer tout au long de l'année en vue de remporter ce trophée, la Dgsn a fixé des conditions pour la désignation du vainqueur de ce trophée et de la deuxième et la troisième places, en prenant en compte les rapports des services de police établis après chaque match ainsi que les avis de la presse, des présidents de clubs, des directeurs de stades et des comités de supporters, outre le rapport de la Ligue professionnelle de football sur les clubs sanctionnés.

La Dgsn a pris plusieurs mesures pour lutter contre le phénomène de la violence dans les stades, a indiqué le commissaire de police et responsable de la sûreté publique, Aissa Naïli. A titre d'exemple, la Dgsn a divisé le stade en plusieurs parties et a procédé à une répartition judicieuse des cadres et des éléments de la sûreté à l'intérieur du stade pour permettre aux responsables des unités de sûreté de contrôler la situation et d'orienter les supporters et les automobilistes vers les parkings, tout en confisquant les objets durs et tranchants. Les services de la sûreté ont «saisi des pétards et des produits pyrotechniques dans des

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE BOUINAN

COMMUNE DE CHEBLI

NUMERO FISCAL 09020096817

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifie et complète portant réglementation des marchés publics, et

Suite à l'appel de consultation N°08/2013 relative à l'opération suivante :

- travaux d'aménagement intérieurs établissement sanitaire à chebli .

Et suite au P.V de la commission d'analyse des offres N°18/2013 siégeé le 29/05/2013.

L'opération a été attribuée provisoirement à l'entreprise suivante :

| N° | projet                                                             | L'entreprise                                      | Montant                | DELAIS  | CRITERES          |
|----|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------|---------|-------------------|
| 01 | -travaux d'aménagement intérieurs établissement sanitaire à chebli | SARL Belles forêts a chebla NIF : 000109080368722 | 5 075 226,00 DA en TTC | 04 MOIS | OFFRE MOIN DISANT |

Tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis.

## LIGUE 1

# Kerbadj: «Le MC Alger n'a d'autre choix que de continuer à jouer à Bologhine»

**Le MC Alger risque de continuer à recevoir au stade Omar Hamadi à Bologhine ses adversaires du championnat de Ligue 1 algérienne de football, malgré son désir de quitter cette enceinte, a indiqué mardi Mahfoud Kerbadj le président de la Ligue du football professionnel (LFP).**

«Je ne vois pas où le MCA pourrait être domicilié, mis à part le stade de Bologhine, notamment après la fermeture de celui du 5-Juillet», a déclaré Kerbadj à l'APS. «Ce n'est pas de notre faute si le stade olympique est fermé. Ce n'est pas de notre ressort également de reprogrammer les rencontres du Mouloudia dans ce stade, comme le demandent avec insistance ses dirigeants», a-

t-il ajouté. Après le décès de deux spectateurs lors du derby algérois ayant opposé l'USMA au MCA le 21 septembre au stade du 5-juillet suite à l'effondrement d'une partie des gradins, cette infrastructure qui servait de lieu de domiciliation pour les Vert et Rouge de la capitale a été fermée provisoirement jusqu'à ce que la commission d'enquête constituée par le ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Tahmi, à cet effet, présente son rapport.

Cette situation a obligé les Mouloudéens à se rabattre sur le stade Bologhine pour accueillir l'ASO Chlef samedi passé par le compte de la 6<sup>e</sup> journée du championnat (0-0), mais ils ont vite exigé le retour au 5-Juillet, prétextant «qu'il était difficile pour les joueurs de trouver leurs repères» sur le



terrain du vieux stade de Saint-Eugène. «Tout le monde sait que la capitale en particulier est confrontée à un sérieux problème en matière d'infrastructures. On aurait pu envisager la domiciliation du MCA à Rouiba ou à Koléa, mais l'état actuel de ces deux stades ne le permet pas», a encore expliqué Kerbadj.

Les deux stades en question, disposant de pelouses

en gazon naturel, avaient accueilli par le passé des rencontres du MCA, mais ils ne sont plus utilisés depuis trois saisons.

Le président de la LFP a regretté qu'ils soient «abandonnés» par les autorités locales des deux villes, estimant que ces deux infrastructures devaient «aléger la pression que subissent les stades de la capitale».

## SÉLECTION ALGÉRIENNE

# Brahimi respire la forme à Grenade, Yebda dans l'impasse

Le milieu de terrain algérien, Yacine Brahimi, a été crédité d'une «belle prestation» lors de la victoire à domicile de son équipe Grenade face à l'Atletico Bilbao (2-0) en clôture de la 7<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de football, dans un match marqué par la non convocation de l'autre algérien du club andalou, Hassen Yebda.

Rétablissement de sa blessure qui l'avait contraint de déclarer forfait pour le précédent match de la sélection algérienne contre le Mali le 10 septembre passé, Brahimi est revenu en force, se-

lon la presse locale. Même le public de Grenade a réservé une standing ovation à son joueur de 23 ans au moment de son remplacement à la 81<sup>e</sup> minute.

Une attitude qui devrait conforter davantage le milieu offensif et rassurer l'entraîneur des Verts, Vahid Halilhodzic, quant à l'état de forme de l'ancien Rémois à moins de deux semaines du déplacement de Ouagadougou pour affronter le Burkina Faso le 12 courant en match aller des barrages qualificatifs à la coupe du monde 2014 au Brésil. En revanche, Halilhodzic devrait nour-

rir des inquiétudes à propos de Yebda, dont la situation à Granada se complique davantage après avoir été écarté de la liste des 18 joueurs concernés par la rencontre face aux Basques.

Titularisé une seule fois depuis le début de cet exercice, lui qui revient d'une blessure au genou l'ayant éloigné des terrains pour une longue période, Yebda a très peu de chances d'être retenu pour le déplacement de l'équipe nationale à Ouagadougou, estiment les observateurs.

## NA HUSSEIN DEY

# Mehdaoui : «J'attends de rencontrer les dirigeants pour négocier»

Le technicien Abderrahmane Mehdaoui a affirmé mardi qu'il attendait un signe de la part des dirigeants du NA Hussein Dey (Ligue 2 algérienne de football), pour approfondir les négociations en vue de diriger la barre technique en remplacement de Zoheir Djelloul, limogé, a appris l'APS mardi auprès de l'in-

téressé. Effectivement, j'ai reçu un premier contact de la part du NAHD pour entraîner l'équipe, mais jusqu'à présent, il n'y a rien de concret. J'attends de rencontrer les dirigeants pour approfondir les discussions», a affirmé à l'APS Mehdaoui, qui occupe actuellement le poste de sélectionneur de l'équipe natio-

nale militaire. Le club hussein-déen avait mis fin aux fonctions de Zoheir Djelloul en raison des mauvais résultats concédés par le club en début de saison. «Après plusieurs saisons loin des terrains algériens, je pense que le moment est venu pour moi de retrouver cette ambiance, et cela pourrait se faire grâce au NAHD», a-

t-il ajouté. En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur pour le Nasria, l'intérim est assuré par le technicien Faouzi Lafta.

A l'issue de la 6<sup>e</sup> journée, le NAHD pointe à la 6<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 2 avec 9 points, à quatre longueurs du leader, l'USM Bel Abbès (13 points).

## JSM BÉJAIA

# Rachid Redjradj démissionne

Le directeur général de la SSPA/JSM Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), Rachid Redjradj, a déposé mardi sa démission auprès du conseil d'administration pour protester contre «l'ingérence de la rue» dans les affaires du club, a appris l'APS auprès de l'intéressé. «J'ai déposé officiellement ce matin (mardi, ndlr) ma démission au niveau de la direction, en raison de la pression que j'ai subie depuis quelque temps. Je pense que le moment est venu pour moi de partir, car je ne peux supporter l'ingérence de la rue dans l'équipe, et qui est devenue plus persistante», a affirmé à l'APS M. Radjradj. La JSMB traverse depuis le début de la saison une crise de résultats sans précédent, qui avait précipité le départ de l'entraîneur Noureddine Saâdi, au lendemain de

la cuisante défaite concédée mardi à Sétif face à l'ESS (5-0), en mise à jour de la 4<sup>e</sup> journée du championnat. «J'aimerais bien que la direction accepte ma démission, car je n'ai aucunement l'intention de revenir sur ma décision», a-t-il ajouté.

Pour remplacer Saâdi, la direction a entamé des négociations avec le technicien Fouad Bouali, qui avait dirigé déjà par le passé l'équipe lors de la saison 2011-2012. La JSMB a complètement raté son début de saison en comptant 3 points seulement en six matches. A la veille de la 7<sup>e</sup> journée, le club de Yemma Gouraya pointe à la 15<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1.

**JSM BEJAIA  
Les négociations avec l'entraîneur Fouad Bouali avancent**



Les négociations entamées entre la direction de la JSMB (Ligue 1 algérienne de football) et l'entraîneur Fouad Bouali, en vue de diriger la barre technique, «avancent dans le bon sens», a appris l'APS auprès de la direction bâjaouie.

Les deux parties devront se rencontrer «bientôt» pour approfondir les discussions, à l'issue desquelles Bouali devrait finaliser son contrat avec la JSMB, précise la même source. Fouad Bouali, sans poste depuis son départ du CR Belouizdad la saison dernière, s'est dit intéressé, mardi à la presse spécialisée, par un retour à Béjaïa où il avait déjà assuré aux destinées techniques de la JSMB lors de la saison 2011-2012.

Noureddine Saâdi et la direction de la JSMB ont trouvé un accord pour résilier à l'amiable le contrat liant les deux parties, au lendemain de la cuisante défaite concédée mardi à Sétif face à l'ESS (5-0), en mise à jour de la 4<sup>e</sup> journée du championnat. La JSMB a complètement raté son début de saison en comptant 3 points seulement en six matches. A la veille de la 7<sup>e</sup> journée, le club de Yemma Gouraya pointe à la 15<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1.

## LIGUE 2

# USM Bel Abbès : l'entraîneur Bira renonce à son départ

L'entraîneur Abdelkrim Bira, qui avait menacé de quitter la barre technique de l'USM Bel Abbès, poursuivra finalement sa mission dans le club de Ligue deux algérienne de football, a-t-on appris mardi auprès de son président, Djilali Bensenada.

«Il est vrai, Bira était quelque peu inquiet après le retard accusé dans la régularisation de sa situation financière, mais tout est rentré dans l'ordre, puisqu'il vient de percevoir tout son dû», a déclaré Bensenada à l'APS. Engagé par le club de la Mekerra quelques semaines avant le début de la saison, Bira avait laissé entendre qu'il risquait de rendre le tablier s'il ne venait pas à percevoir les arrivées de ses salaires, ajoutant qu'il n'a pas été payé depuis qu'il a entamé son travail avec les Vert et Rouge.

«Il y avait un problème administratif qui a retardé la régularisation de la situation financière du staff technique. Les choses se sont améliorées dans ce registre il y a quelques temps, ce qui nous a permis également de payer toutes les primes de matches des joueurs», a encore dit le président de l'USMBA. Tout cela devrait motiver davantage les coéquipiers de Hocine Achiou, qui viennent de s'emparer du fauteuil de leader, pour rester dans la dynamique des bons résultats réalisés depuis le début de cet exercice, a souhaité Bensenada, qui projette de réserver une prime «spéciale» à ses protégés en cas de victoire face au poursuivant immédiat le WA Tlemcen vendredi prochain à Bel-Abbès pour le compte de la 7<sup>e</sup> journée du championnat.

Pour ce faire, Bensenada a eu l'idée de faire participer les supporters dans l'octroi de la dite prime, en annonçant qu'elle sera puisée des recettes de cette rencontre.

APS

# Rooney bientôt au sommet ?

Avec son coup franc inscrit samedi face à West Brom, Wayne Rooney s'est rapproché du record de buts inscrits pour Manchester United. Tandis que son 202<sup>e</sup> but pour les Red Devils ne suffisait pas pour arracher le nul, il était cependant une satisfaction pour le buteur, auteur d'un début de saison encourageant. Les deux hommes qui le devancent aujourd'hui au classement des meilleurs buteurs du club, Sir Bobby Charlton (249) et Denis Law (237), pensent que ce n'est qu'une question de temps, et qu'il ne tardera pas à aligner les 48 buts qui lui manquent pour passer devant.

«J'ai parlé à Wayne, et je lui ai dit qu'il était excellent cette saison», a déclaré Sir Bobby à *United Review*. «Cela ne va pas m'empêcher de dormir si Wayne bat mon record. Ce sera une nouvelle fierté pour le club. Et il paiera à boire !» Également au micro de *United Review*, Dennis Law se faisait l'écho de son ancien coéquipier, louant les qualités de buteur de Wayne mais aussi son attitude de gagneur.

«Une chose que Rooney a toujours montré depuis son arrivée au club, c'est qu'il est non seulement un buteur, mais aussi une personne qui tente, peu importe le

score», a poursuivi Law. «Je n'ai pas été surpris de voir Wayne atteindre les 200 buts pour United. J'ai dit

il y a quelques années que tant qu'il serait en condition, il deviendrait le meilleur buteur, et je n'aime pas qu'il batte ce record.»

## Torres veut jouer plus !

«J'espère avoir plus d'opportunités pour jouer en Premier League. La saison est longue et j'espère que nous aurons chacun des possibilités de jouer les matches importants. Nous entrons tous dans les plans de l'entraîneur, nous sommes 25 internationaux dans cet effectif et il est compliqué de jouer dans une aussi grande équipe», a confié l'homme, confiant, au *Daily Mirror*.

## MOURINHO perd SES NERFS

Interrogé sur l'absence dans son groupe de Kevin de Bruyne, le «Mou» s'est emporté, avant de quitter la salle avec fracas. «Vous parliez de Mata depuis trois semaines et maintenant c'est De Bruyne, a-t-il maugréé. Vous vous intéressez seulement à ceux qui ne jouent pas. Pour De Bruyne, c'est mon choix. Je n'ai pas aimé le match qu'il a fait contre Swindon. Mais vous avez une tendance à ne me poser des questions que sur les gars qui ne sont pas dans le groupe.»



## Falcao répond à l'intérêt du Real Madrid



## POGBA impressionne

Considéré comme l'un des milieux de terrain français les plus doués de sa génération, Paul Pogba a véritablement pris son envol depuis son arrivée à la Juventus depuis un an. L'international français (3 sélections, 1 but) éclabousse même le championnat italien de sa classe depuis quelques mois, et ce, dans tous les domaines. Récupérateur, premier relanceur, et même buteur.



## Cinquantenaire du COA Un panel de personnalités sportives au rendez-vous



Plusieurs personnalités internationales seront présentes à Alger à l'occasion des festivités commémorant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du Comité olympique algérien (COA), dont le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou.

«Le mouvement olympique et sportif national fête le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de la plus haute instance morale sportive en Algérie. A cette occasion, plusieurs personnalités sportives seront présentes, entre autres le président de la CAF, Issa Hayatou, ainsi que les présidents des comités olympiques français et croates», a déclaré le président du COA, Mustapha Berraf.

«Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (Iaaf), le Sénégalais Lamine Diack, devrait lui aussi faire le déplacement à Alger pour la cérémonie des Oscars prévu lundi 28 octobre à l'hôtel Hilton d'Alger», a-t-il ajouté. Un riche programme a été élaboré pour la circonstance. Il s'articule autour de six axes principaux et s'étale sur trois jours (25, 27 et 28 octobre). «Les axes choisis sont : l'activité sportive olympique, l'histoire du COA, l'aspect pédagogique, les activités environnementales, les consécrations et distinctions ainsi que les aspects communication», a précisé le patron du COA, fondé le 18 octobre 1963, soulignant que «cet événement est placé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika».

Le COA a prévu une exposition sur la participation algérienne aux JO, des journées portes ouvertes sur les sports olympiques, des courses cyclistes et pédestres, une compétition de natation, ainsi qu'une conférence sur l'Olympisme. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du COA sera clôturé par une cérémonie de consécrations et distinctions dans une soirée musicale. Des titres honorifiques seront attribués, à l'occasion, aux meilleurs athlètes olympiques, paralympiques, meilleurs techniciens et dirigeants et aux journalistes sportifs. «Nous allons innover en remettant de précieuses bagues (ndlr, en référence aux anneaux olympiques) aux cinq nommés dans chaque catégorie», a révélé le président de l'instance olympique. Deux timbres ont été émis par Algérie Poste «qui a voulu contribuer à la réussite de cet anniversaire, au même titre que nos partenaires : l'APS, la Télévision algérienne et la Radio nationale», a conclu Berraf.

## MONDIAL 2014 (BARRAGES RETOUR)

### Algérie-Burkina Faso fixé au mardi 19 novembre à 19h15 à Blida

Le match Algérie-Burkina Faso comptant pour les barrages retour qualificatifs à la coupe du Monde 2014 se déroulera le mardi 19 octobre à 19h15 au stade Mustapha Tchaker (Blida), selon le programme des matches retour publié mardi par la Fédération internationale de football (Fifa). Le match aller aura lieu le samedi 12 octobre à 17h00 (heure algérienne) au stade 4-Août de Ouagadougou. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera à la coupe du Monde 2014 au Brésil. Le continent africain sera représenté au Mondial brésilien par cinq équipes.

## CAN 2014 DE HANDBALL EN ALGÉRIE

# Les co-entraîneurs nationaux Zeguili et Khelaïfia manquent de temps de préparation

S. Ben

Les entraîneurs Rédé Zeguili et Lahbib Khelaïfia qui viennent d'être désignés co-sélectionneurs de l'équipe algérienne de handball (messieurs).

M. Saïd Bouamra, invité de notre dernier Forum, dira d'eux qu'ils manquent visiblement de temps pour préparer comme il se doit la sélection algérienne pour le prochain championnat d'Afrique des nations prévu l'année prochaine dans notre pays.

D'ailleurs le président de la Fahb a bien qualifié ce nouveau staff de «commando» en indiquant que l'objectif assigné à ce staff est de préparer les Verts.

Ainsi et en attendant le tirage au sort du championnat d'Afrique de nations prévu le 8 octobre prochain à l'Office du complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger, il est utile de rappeler que les derniers stages de cette sélection algérienne ont été annulés. En effet, le 27 août 2013, la Fahb avait annoncé que les stages de la sélection algérienne de handball (messieurs) en Slovénie et en Croatie, prévus du 25 août



au 5 septembre, ont été annulés pour «difficultés organisationnelles internes».

Ces regroupements, qui figuraient au programme de la Direction technique nationale (DTN), sont intervenus «dans une période marquée par la fin de mission de la cellule transitoire de gestion des affaires de la Fahb et l'organisation de l'assemblée générale élective» de l'instance fédérale, a expliqué le nouveau président de la Fédération, Said Bouamra. «Les difficultés liées à la billetterie en cette période estivale et au financement des visas d'entrée ont été derrière cette annu-

lation forcée», a-t-il expliqué. «Malgré tous les efforts consentis et la volonté des responsables de la Fahb, ce déplacement n'a pu être effectué. Cependant, le programme de préparation de l'équipe nationale messieurs ainsi que ceux des autres équipes nationales sont toujours maintenus», a-t-il conclu.

Encore faut-il aussi rappeler qu'à cause de la crise qui avait secoué la Fédération de handball, l'instance fédérale algérienne avait retiré ses sélections féminines (cadettes et juniors) des 8<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> championnats d'Afrique des nations à Oyo (Congo-Brazzaïville). Quant à l'équipe nationale (messieurs), elle était drivée par l'entraîneur intérimaire Rabah Gherbi. Et justement ce dernier, successeur provisoire de Salah Bouchekriou, avait déclaré en ce temps-là qu'il faut savoir que le prochain championnat d'Afrique se déroulera en janvier 2014 (en Algérie, ndlr). Entretemps, il ne nous reste, pour la préparation, que la période du mois d'octobre et de début de novembre où les

joueurs évoluant à l'étranger seront en préparation avec nous.

Et c'est là qu'il faut reconnaître que deux mois seulement sont insuffisants pour préparer une sélection à une échéance aussi relevée que celle de la coupe d'Afrique et de surcroît qui se déroulera chez nous. Le dernier stage de cette sélection algérienne a eu lieu du 4 au 7 août. Et sur celui-ci, l'ex-coach des Verts, Gherbi, a estimé qu'il s'était déroulé «dans de bonnes conditions». Concernant l'effectif convoqué pour ce premier rendez-vous, l'intérressé a regretté l'absence des joueurs du GS Pétroliers, la qualifiant de «malheureuse situation».

«Pourtant, des convocations ont été adressées à six éléments de ce club, et ce, dans les délais. Je pense que l'équipe nationale est prioritaire car elle doit être au-dessus de tous les intérêts. A ce sujet, les responsables de la Fahb ont été mis au courant», a-t-il indiqué. Quant au futur effectif de cette sélection, le technicien algérien a expliqué qu'il «y a une liste élargie d'où seront puisés les joueurs devant former l'ossature nationale. Il y a des joueurs locaux et les 8 professionnels». Mais avec le nouveau duo qui a la charge de cette sélection, il faudrait patienter un peu, probablement après le tirage au sort, pour voir la première liste des joueurs convoqués pour avoir une idée sur les ambitions» des Verts dans cette CAN qui sera organisée chez nous.

Il faut reconnaître que ce serait un sacré défi que les Verts doivent relever cette fois-ci, car jamais la sélection algérienne ne s'est retrouvée dans une telle situation en matière de préparation...

## Sétif

### Des morts et des blessés dans un accident de la circulation

Un carambolage provoqué par un camion semi-remorque, survenu hier vers 17h sur l'axe routier reliant Bougâa à Sétif, a causé la mort d'au moins deux personnes et causé des blessures à d'autres passagers, a-t-on appris d'une source sûre.

A noter que cette route meurtrière a fait l'objet de plusieurs réclamations de la part des citoyens du fait des imperfections qui la jalonnent.

Rappelons également qu'un véhicule «Mercedes» a fait la veille une chute de plus de 30 mètres à l'entrée de la ville de Bougâa. Selon des témoignages recueillis sur les lieux, c'est le port de la ceinture qui a sauvé le conducteur.